



Introduction

Les risques de nature sociopolitique constituent une dimension clé du risque-pays. L'expérience historique révèle en effet que les crises sociopolitiques peuvent durablement enrayer les processus de développement et conduire à une dégradation marquée des composantes économiques et financières du risque-pays. À titre d'illustration, un conflit civil coûte en moyenne à un pays en développement (PED) 30 années de croissance du produit intérieur brut (PIB) (cf. rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, 2011). De surcroît, le taux de pauvreté des pays qui sont le théâtre de crises prolongées peut être supérieur de plus de 20 points à celui des pays non victimes de crises. Enfin, les violences qui éclatent dans une zone ont tendance à se propager, compromettant les perspectives économiques de régions tout entières.

En dépit de leur importance, l'intégration des risques sociopolitiques dans les analyses risque-pays est restée longtemps très marginale. Les crises récentes (le « Printemps arabe » et la crise sahélienne notamment) ont mis en exergue l'importance de l'appréciation de cette dimension du risque-pays et mis en lumière la fragilité des méthodes d'analyse.

Les méthodes d'évaluation des risques sociopolitiques demeurent en effet souvent inadaptées, car la notion même de risque sociopolitique est fréquemment mal définie. En premier lieu, les risques sociopolitiques sont très souvent assimilés à la notion de gouvernance, laquelle est appréhendée par des indicateurs composites synthétiques dont il est finalement difficile de savoir ce qu'ils mesurent effectivement. La pertinence de ces derniers

Comment analyser le risque sociopolitique ? Une composante clé du risque-pays

Clémence Vergne

Économiste au département Méditerranée et Moyen-Orient à l'Agence Française de Développement (AFD)
vergnec@afd.fr

Camille Laville

Assistante de recherche sur la paix, la sécurité et le développement à la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì)
camille.laville@ferdi.fr

a été particulièrement mise à mal lors des printemps arabes dans la mesure où ils n'ont absolument pas évolué à l'approche des soulèvements ayant touché les pays concernés. En second lieu, l'accent est encore trop souvent mis sur la stabilité politique. Or, la longévité d'un régime politique n'est en rien synonyme d'absence de risque comme l'a montré le renversement de régimes autoritaires.

La prise en compte des risques sociopolitiques nécessite une approche beaucoup plus globale visant à analyser la probabilité de déclenchement de troubles sociopolitiques et leurs répercussions potentielles pour les opérateurs économiques. Ainsi, l'analyse doit évaluer deux dimensions : (i) les caractéristiques propices à l'émergence de troubles, et (ii) la gravité des répercussions. Ces troubles sociopolitiques peuvent prendre diverses formes allant de tensions sociales au(x) conflit(s) armé(s). La méthodologie développée dans la présente étude vise ainsi à proposer une grille de lecture permettant d'appréhender la diversité de ces troubles, et non pas à recourir à des indicateurs de manière mécanique.

Depuis le début des années 2000, les travaux dans ce domaine sont en pleine expansion, économistes, politologues, géographes, historiens et anthropologues cherchant tous à comprendre les dynamiques sous-jacentes au déclenchement des troubles sociopolitiques ainsi que leurs répercussions sur le développement des pays touchés par ce phénomène. Plus précisément, les travaux de recherche ont porté sur trois aspects, à savoir : (i) le déclenchement, ou début des épisodes de conflit, (ii) la durée des conflits, et (iii) l'incidence du conflit, qui prend en compte à la fois le déclenchement et la durée^[1].

Si les liens de cause à effet restent difficiles à établir, les résultats de ces travaux permettent de développer un cadre d'analyse et de structurer l'évaluation des risques sociopolitiques autour de quatre grands types de vulnérabilités structurelles. Les déterminants des troubles sociopolitiques relèvent en effet de dynamiques d'ordre (i) politique, (ii) socio-économique et démographique, (iii) historique et sécuritaire, et (iv) climatique. **Sur la base de l'analyse de ces vulnérabilités structurelles, il s'agit par la suite de proposer des éléments de perspective en évaluant les facteurs potentiellement déclencheurs et stabilisateurs.** L'objectif consiste à relier ces facteurs aux vulnérabilités structurelles en menant une analyse dynamique.

Cette étude propose une méthodologie d'évaluation du risque sociopolitique s'appuyant sur les conclusions des travaux de recherche récents – dont une bibliographie, large à défaut d'être exhaustive, est proposée en annexe –, et appliquée aux PED et aux pays émergents. Elle s'articule autour de trois parties. La première partie est consacrée à la clarification des principaux concepts mobilisés. La deuxième partie propose un cadre d'analyse de l'évaluation du risque sociopolitique. Enfin, la troisième et dernière partie détaille les principales phases de l'analyse.

[1] Pour des exemples d'étude sur le déclenchement des conflits, voir HEGRE *et al.* (2001), SAMBANIS (2001), FEARON et LAITIN (2003), COLLIER et HOFFLER (2004), HEGRE et SAMBANIS (2006) ; pour la durée, BALCH-LINDSAY D. et A.J. ENTERLINE (2000), "Killing Time: The World Politics of Civil War Duration, 1820-1992", *International Studies Quarterly*, Vol. 44, No. 4, pp. 615-642, COLLIER *et al.*, (2004), CUNNINGHAM D.E. (2006), "Veto Players and Civil War Duration", *American Journal of Political Science*, Vol. 50, No. 4, pp. 875-892, FEARON J.D. (2004), "Why Do Some Civil Wars Last so Much Longer than Others ?", *Journal of Peace Research*, Vol. 41, No. 3, pp. 275-301 ; pour l'incidence, MONTALVO et REYNAL-QUEROL (2005 a, b), BESLEY T.J. et T. PERSSON (2009), "State Capacity, Conflict and Development", *NBER Working Paper No. 15088*.

Sommaire

INTRODUCTION	1	3 / COMMENT ÉVALUER LE RISQUE SOCIOPOLITIQUE ?	25
1 / QU'EST-CE QUE LE RISQUE SOCIOPOLITIQUE ?	4	3.1. Prendre en compte les caractéristiques clés du pays	25
1.1. Comment définir le risque sociopolitique ?	4	3.2. Affiner l'analyse des vulnérabilités structurelles	28
1.2. La nature des troubles sociopolitiques	4	3.3. Donner des éléments de perspectives par l'analyse des facteurs déclencheurs et stabilisateurs	39
1.3. Vulnérabilités structurelles des pays et facteurs potentiellement déclencheurs/stabilisateurs	9		
2 / CADRE ANALYTIQUE DE L'ÉVALUATION DU RISQUE SOCIOPOLITIQUE	11	CONCLUSION	41
2.1. Les déterminants du déclenchement des troubles sociopolitiques	11	LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS	42
2.2. Les vulnérabilités structurelles comme sources de troubles sociopolitiques	12	LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	44
2.3. Les conséquences des troubles sociopolitiques	23	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	46

1 / Qu'est-ce que le risque sociopolitique ?

1.1. Comment définir le risque sociopolitique ?

De manière générale, l'analyse du risque sociopolitique consiste à déterminer les éléments qui menacent potentiellement la stabilité sociopolitique d'un pays. Le concept même de « risque sociopolitique » étant multidimensionnel, il n'en existe pas de définition faisant consensus.

Le cadre conceptuel proposé ici définit l'analyse du risque sociopolitique comme l'évaluation, sur la base d'éléments de nature structurelle, de la probabilité de déclenchement de troubles sociopolitiques et de leurs répercussions potentielles pour les opérateurs économiques. Cette définition, qui se base sur les normes ISO^[2] relatives au management du risque, tient compte des deux dimensions essentielles du risque sociopolitique, à savoir : sa vraisemblance (par l'analyse des caractéristiques propices à l'émergence de troubles sociopolitiques) et ses conséquences (par l'évaluation de la gravité des répercussions). L'analyse du risque sociopolitique prend en compte de nombreux facteurs économiques, sociaux et politiques. Si la gouvernance, notamment la stabilité du régime, demeure largement utilisée dans l'évaluation du risque politique par de nombreuses institutions, cet indicateur apparaît cependant très limité. En effet, la longévité d'un régime n'est en rien synonyme d'absence de risque, comme l'a illustré le renversement des régimes autoritaires lors des printemps arabes.

Le risque et l'incertitude sont des concepts qu'il est important de distinguer (KNIGHT, 2012). Comme le soulignent MAROIS et BÉHAR (1981), « *le risque est une évaluation de la probabilité d'occurrence d'un événement associé à un enjeu, alors que l'incertitude représente le degré de doute dans cette évaluation et croît avec le manque d'information* ». L'analyse du risque sociopolitique n'a pas pour objectif de prédire la date de déclenchement des conflits (ce qui reviendrait à analyser l'incertitude qui est, par nature, non probabilisable), mais d'évaluer le couple « risques/enjeux », c'est-à-dire de déterminer dans quelle mesure un pays fait face à des vulnérabilités sociopolitiques potentiellement nuisibles à sa stabilité sociopolitique, à la croissance économique et plus généralement

à son développement. En effet, les vulnérabilités sociopolitiques sont source de troubles qui sont eux-mêmes vecteurs de risques sociopolitiques.

1.2 La nature des troubles sociopolitiques

1.2.1. Définir les situations de trouble sociopolitique

Le risque sociopolitique dépend de la probabilité d'apparition de troubles dans le pays considéré, c'est-à-dire de situations où les divergences d'intérêt entre groupes sont révélées et se manifestent d'une façon plus ou moins déstabilisatrice pour l'économie du pays^[3].

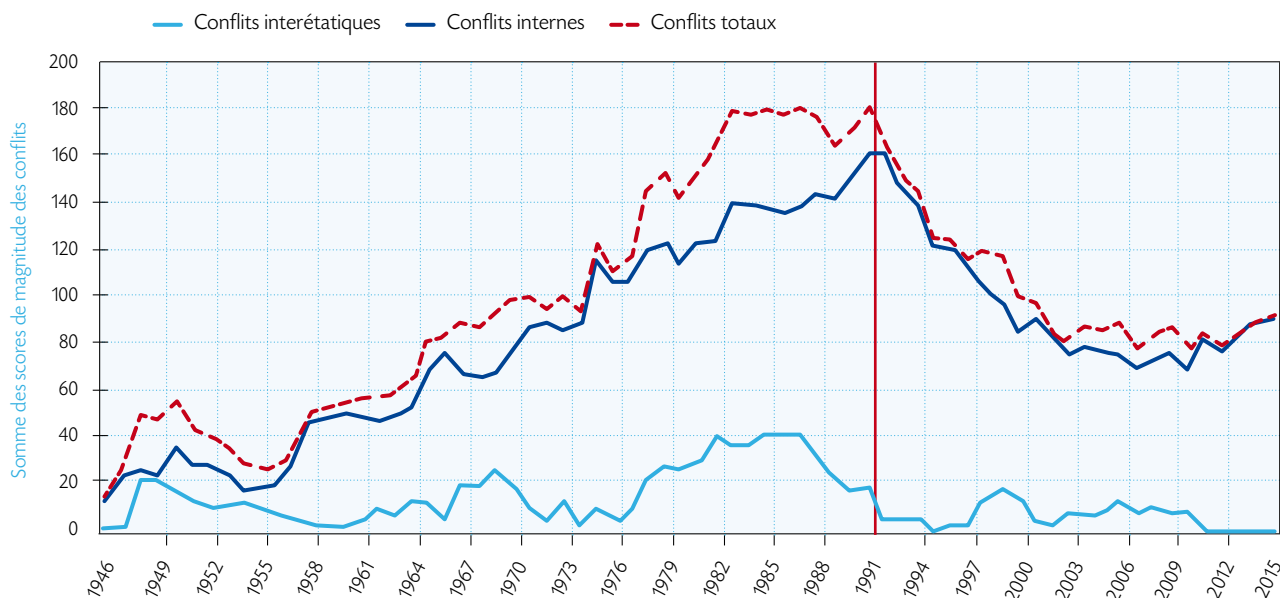
La fin de la guerre froide a engendré un profond changement dans les dynamiques des troubles sociopolitiques. Les conflits géopolitiques entre États sont aujourd'hui beaucoup plus rares, et ce sont maintenant des guerres d'origine interne qui se produisent dans le monde. Les conflits récents sont plus violents et touchent davantage de civils que jadis. Depuis 2010, le nombre de conflits internes est en augmentation, tandis que le nombre de guerres interétatiques diminue. En 2015, le nombre de conflits entre États a été nul pour la première fois depuis 1946 (voir graphique 1). Considérée comme un « dividende de la paix », la fin de la Guerre froide n'a donc pas mis un terme aux troubles et à la violence. Au contraire, selon le rapport de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) sur les États de fragilité (2016), le nombre d'actes violents serait en hausse, et leur aspect aurait changé (conflits civils, émeutes, activités terroristes, grand banditisme, etc.). Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et notamment la généralisation de l'accès à Internet ont favorisé une comparaison des sociétés à l'échelle mondiale. Cette dernière favorise la remise en question des structures étatiques et les soulèvements des populations, comme en témoignent les printemps arabes. En effet, pour LICHBACH (1989), la propagation à l'échelle mondiale des normes d'égalité universalise les comparaisons entre les nations, ce qui propage et rend inévitable les révolutions émancipatoires parmi les désavantagés.

[2] International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation).

[3] Il n'existe a priori pas de définition standard des troubles sociopolitiques.

Graphique 1

Tendance mondiale des conflits armés, 1946-2015



Source: Center for Systemic Peace (CSP) [4].

Les troubles sociopolitiques ne font pas uniquement référence aux situations de conflits. Depuis le début des années 1990, de nombreux politologues et économistes ont recherché quels étaient les facteurs influençant la probabilité de déclenchement et la durée des conflits armés internes. L'analyse du risque sociopolitique s'inspire grandement de cette littérature tout en élargissant le champ d'étude « au-delà » des conflits armés, puisque ces derniers ne représentent qu'une partie des formes de troubles possibles (la plus absolue et impressionnante). À l'échelle mondiale, les conflits ne sont d'ailleurs pas les principales causes de morts violentes : de manière absolue, davantage de personnes auraient perdu la vie en 2015 de manière violente dans des pays n'étant pas en conflit (comme l'Inde ou le Brésil) que dans des pays en guerre civile tels que la République arabe syrienne (OCDE, 2016).

Les troubles sociopolitiques peuvent prendre diverses formes allant de tensions non violentes (*i.e.* équilibre précaire ou désaccord dans les relations entre groupes de personnes entraînant des risques de conflit, de crise, de rupture) aux cas de

guerre totale (*i.e.* conflit armé qui mobilise toutes les ressources disponibles de l'État, sa population autant que l'économie, la politique et la justice). Selon la forme qu'ils prennent, les troubles n'ont pas le même impact sur la stabilité sociopolitique d'un pays. Néanmoins, classer les troubles selon la « gravité » de leur impact sociopolitique se révèle complexe, car cela implique de choisir subjectivement des critères objectifs pour les ordonner.

1.2.2. Le continuum des troubles sociopolitiques

Classifier les situations de troubles sociopolitiques demande une réflexion préliminaire sur le choix de critères objectifs de classement en se basant sur leurs causes et/ou leurs conséquences.

Le choix des termes employés

Le terme de « trouble » sociopolitique est volontairement large et se décline de diverses manières dans les faits. Certains termes utilisés pour qualifier les troubles ne sont, par défi-

[4] Le CSP est un organisme à but non lucratif qui a été créé en 1997 aux États-Unis. Il développe des analyses sur les problèmes liés à la violence politique et aux conflits dans le monde.

niton, pas neutres. Par exemple, les notions de « rébellion » et de « groupes rebelles » renvoient à l'idée que le conflit oppose l'État (et les civils) à des groupes refusant de se soumettre à son autorité, conférant à ces derniers une certaine illégitimité. Il est donc important de choisir des termes volontairement impartiaux pour classer les troubles. Les notions de « tension », de « crise » et de « guerre » permettent de distinguer de manière relativement impartiale la plupart des troubles sociopolitiques.

Encore aujourd'hui, la distinction entre les troubles se fait souvent en fonction des revendications apparentes de leurs acteurs ; il est alors question de troubles dits « politiques », « ethniques » ou « religieux ». Néanmoins, cette distinction est souvent réductrice, voire fallacieuse. D'une part, lorsqu'un conflit éclate, les revendications des acteurs impliqués sont très diverses et varient souvent entre le centre et les zones périphériques. Pour KALYVAS (2003, 2006), parmi les violences perpétrées au cours d'un conflit, il s'avère que peu d'entre elles sont reliées à la revendication affichée (qu'elle soit religieuse, ethnique ou politique) car les acteurs « périphériques » agissent avant tout pour des motifs locaux et/ou privés. D'autre part, attribuer un qualificatif à un trouble revient à expliquer ce dernier avant même de l'avoir analysé. Les revendications affichées peuvent dissimuler d'autres explications plus profondes et complexes. Par exemple, l'opposition et les exactions commises entre les groupes armés de la *Séléka* – à majorité musulmane – et les milices *anti-balaka* – à majorité chrétienne – lors de la troisième guerre civile centrafricaine (2013-2014) ne font pas de cette dernière une crise religieuse, « *même si la conquête violente incessante du pouvoir a pu trouver dans les fibres religieuses du pays un instrument, voire une arme redoutable* », selon l'OBSERVATOIRE PHAROS (2015). De même, la « rébellion naxalite » dans la partie rurale de l'Inde est à l'origine basée sur une idéologie maoïste ; néanmoins, elle ne saurait être qualifiée de « rébellion communiste » puisqu'elle s'est développée au sein de populations rurales et peu éduquées de l'Est de l'Inde qui se sont surtout mobilisées contre les inégalités économiques et pour une meilleure protection des droits de propriété.

La violence

La violence est un phénomène en augmentation et de plus en plus complexe (OCDE, 2016). « *La violence est un phénomène multidimensionnel, complexe et dynamique. Même dans les contextes sortis d'un conflit, elle peut tout simplement changer de forme à mesure qu'évoluent les circonstances qui l'entourent, les acteurs qui l'animent et les forces qui la déterminent...* » (OCDE, *ibid.*). Aujourd'hui, quels que soient les pays où ils se déroulent, la grande majorité des troubles sociopolitiques se caractérisent par des événements violents qui se manifestent, de manière absolue, sous la forme de morts violentes, mais aussi de pillages, de vols, de déplacements forcés, de prises d'otages, de viols, etc. Au-delà des conflits, c'est le développement de réseaux criminels et terroristes internationaux qui a favorisé cette hausse des violences meurtrières. La violence est de plus en plus régionalisée, et entre 30 et 40 % de la violence politique au sein des États est dirigée contre les civils (OCDE, *ibid.*).

La littérature empirique sur les troubles base ses analyses sur des indicateurs géo-référencés dont les plus utilisés sont ACLED, SCAD, UCDP-GED, UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset ou encore COW (voir la définition de chacun de ces indicateurs dans la Liste des sigles et abréviations). Pour certaines de ces bases, les troubles sont définis en fonction du nombre de morts qu'ils ont engendré ; par exemple, il est question de « conflit violent » lorsque le trouble engendre plus de 25 décès, et de « guerre civile » lorsqu'il génère plus de 1 000 décès^[5]. Ce classement des conflits en fonction du nombre de victimes qu'ils engendrent fait débat^[6], et ce d'autant plus dans le domaine de l'analyse du risque-pays, puisque des troubles ayant engendré relativement « peu » de morts peuvent avoir un impact majeur sur la stabilité d'un pays. Ces dernières années, de nombreux pays ont, par exemple, connu des phénomènes de « grèves générales » en réponse à des périodes d'austérité jugées trop longues, à des hausses de prix (particulièrement sur les biens alimentaires), à une forte corruption, à un besoin de démocratisation, etc. Ces événements provoquent généralement peu de victimes, mais déstabilisent durablement les gouvernements en place. Les répressions des États n'en sont par ailleurs pas moins violentes, les heurts entre manifestants et forces de l'ordre sont récurrents. Parmi les révoltes et les grèves générales, les révoltes de la faim (violentes ou non) font partie des plus impressionnantes (voir encadré 1).

[5] Par exemple, la base de données UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset sur les conflits armés définit un conflit comme « *a contested incompatibility that concerns government and/or territory where the use of armed force between two parties, of which at least one is the government of a state, results in at least 25 battle-related deaths.* » (UCDP/PRIO, 2009).

[6] Voir, par exemple, COLLIER et HOFFLER (2001).



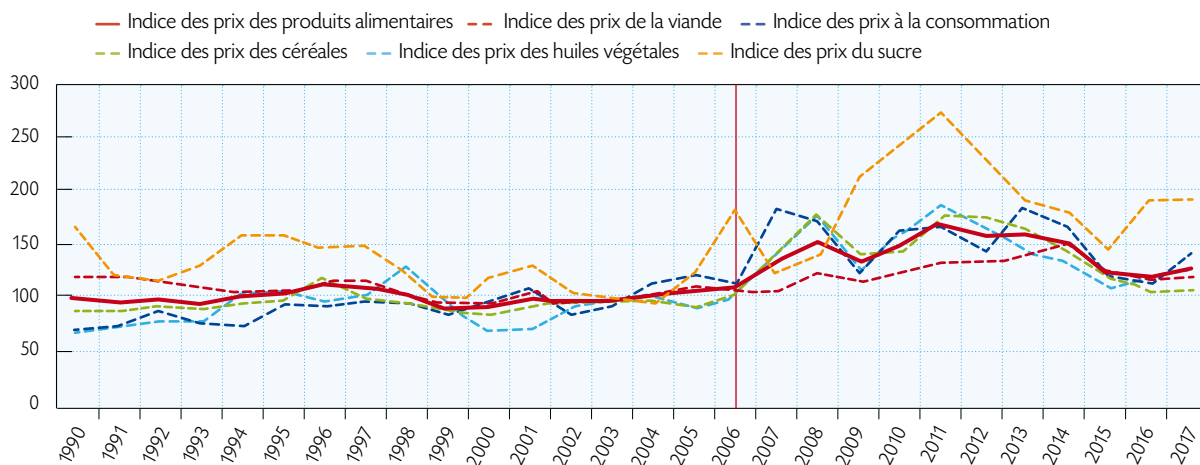
Encadré 1 Les émeutes de la faim

Depuis 2006, les fluctuations importantes des cours mondiaux des biens alimentaires et la hausse des prix qui en résulte ont provoqué une résurgence du nombre d'émeutes de la faim. Il s'agit d'un phénomène ancien^[7] qui ne se justifie pas seulement par la faim du peuple (au contraire, une malnutrition trop prononcée est un frein à la révolte), mais surtout par la volonté et la possibilité d'influencer durablement sur les politiques de distribution des denrées alimentaires. « Pour se révolter, les émeutiers ont besoin de beaucoup plus que les motivations de la faim et de l'indignation, ou bien l'histoire mondiale consisterait principalement en des émeutes de la faim. De surcroît, les émeutiers ont besoin à la fois d'une solidarité suffisante pour pouvoir agir collectivement, et d'avoir suffisamment confiance dans le fait que les bénéficiaires (obtenir de la nourriture à la fois immédiatement et à long terme) dépasseraient les risques et les coûts de la répression et de la punition. » (BOHSTEDT, 2014).

Entre la fin de l'année 2007 et le début de l'année 2008, de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont connu des manifestations ou des scènes d'émeutes causées par une « crise alimentaire mondiale » issue d'une forte hausse du prix des denrées alimentaires de base (par exemple : Bangladesh, Bolivie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Pakistan, Yémen, etc.). L'indice des prix des produits alimentaires^[8] calculé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA) (Food and Agriculture Organization of the United Nations – FAO) est passé de 136,3 en 2006, à 155,7 en 2008. Le prix du sucre a connu de fortes fluctuations ; entre 2001 et 2007, son indice de prix a plus que doublé, passant de 119,3 à 271,3 (voir graphique 2). Entre 2007 et 2008, une douzaine de pays en développement ont placé la sécurité alimentaire à l'ordre du jour de l'économie politique mondiale.

Graphique 2

Indice FAO des prix des produits alimentaires (déflaté), 1990-2017



Source : Nations unies, FAO.

[7] Nous pouvons, par exemple, citer la « guerre des farines » dans le Royaume de France d'avril à mai 1775, ou encore, bien plus récemment, les plus de 200 « émeutes de l'austérité du Fonds monétaire international (FMI) » entre 1976 et 1995 qui, pour la plupart d'entre elles, ont eu lieu en Amérique latine.

[8] « L'indice FAO des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires. Il est établi à partir de la moyenne des indices de prix de cinq catégories de produits, pondérés en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories pour la période 2002-2004. » FAO (2017), Indice FAO des prix des produits alimentaires, <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>

...

Exemple :

En avril 2008, les révoltes de la faim en Haïti ont fait au moins cinq morts et 200 blessés. Durant plusieurs jours, des milliers de personnes avaient manifesté, souvent violemment, pour dénoncer la brusque hausse des prix des denrées de base. En dépit de

l'annonce faite par le président haïtien René Préval portant sur une baisse du prix du riz pour apaiser la colère de la population, le Sénat votera la destitution du Premier ministre Jacques-Édouard Alexis^[9].

La durée des troubles

La durée des troubles est également difficile à définir. Par exemple, certains troubles sont très courts (émeutes, manifestations, attentats, etc.), et les accords de paix peuvent ne pas être respectés, ce qui complique la définition d'une date de fin des troubles en question. De plus, l'impact de la durée des troubles sur la stabilité sociopolitique d'un pays n'est pas clair ; par exemple, la révolution égyptienne n'a duré qu'un mois (soit entre janvier et février 2011), mais a profondément déstabilisé le régime en place pour aboutir à la démission contrainte du président Hosni Moubarak le 11 février 2011 (soit après être resté 30 ans à la tête de l'Égypte).

Les acteurs

Les troubles sociopolitiques modernes impliquent des acteurs souvent nombreux et divers (individus isolés, groupes armés, associations criminelles internationales, gouvernements, etc.) et n'opposent plus que très rarement deux groupes d'acteurs distincts^[10]. Cette multiplicité complique l'analyse et la compréhension de la nature des troubles.

Le baromètre des troubles sociopolitiques

Compte tenu des éléments susmentionnés, l'approche présentée ici utilise le baromètre composite des conflits de l'Institut de recherche sur les conflits internationaux d'Heidelberg (IIK – *Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung*). Ce dernier classe les troubles en fonction de leur intensité (voir tableau 1), c'est-à-dire selon quatre critères :

- le nombre de personnes engagées,
- leur limite géographique,
- les destructions matérielles (infrastructures),
- les destructions humaines (nombre de morts et de blessés).

[9] « Peu avant la séance, le président René Préval avait jugé cette interpellation injuste, vu que le renchérissement des produits de première nécessité est, selon lui, un phénomène mondial » (RFI – Radio France internationale, 2008), « Émeutes de la faim : destitution du Premier ministre », http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/100/article_64985.asp consulté le 18/07/2017.

[10] La littérature a majoritairement analysé la violence selon un modèle à deux groupes (dominant/dominé, par exemple), mais ce schéma ne permet pas de comprendre les situations plus complexes (et plus communes) à plus de deux acteurs, ainsi que les clivages et les alliances au sein et entre les groupes (KALYVAS, 2003 ; KERR *et al.*, 2017).



Tableau 1 Baromètre des troubles sociopolitiques

Niveau d'intensité	Terminologie	Niveau de violence	Classe d'intensité
I	Tension	Conflits non violents	Intensité faible
II	Crise non violente		
III	Crise violente	Conflits violents	Intensité moyenne
IV	Guerre restreinte		
V	Guerre		Intensité forte

Source : HIIK, Conflict Barometer (2011).

1.3. Vulnérabilités structurelles des pays et facteurs potentiellement déclencheurs/stabilisateurs

La notion de vulnérabilité renvoie à « *la propension ou prédisposition d'une société, d'une institution ou d'une population à subir les conséquences négatives d'une crise* » (AFD, 2017). Les vulnérabilités structurelles correspondent aux causes dans lesquelles les troubles sociopolitiques peuvent prendre racine. Ces vulnérabilités ont des formes multiples et peuvent se conjuguer sur un même territoire. Elles peuvent être de quatre types : (i) politiques, (ii) socioéconomiques et démographiques, (iii) historiques et géographiques, (iv) climatiques.

Les vulnérabilités structurelles peuvent être source de tensions latentes (par exemple, une vulnérabilité climatique peut engendrer des inégalités dans l'accès à des ressources devenues rares, ce qui est source de tensions) et contribuer à l'apparition de troubles sociopolitiques. La vitesse de passage d'une situation de vulnérabilité structurelle à une situation de troubles sociopolitiques est difficilement prévisible. Par exemple, dans un pays donné, si une région connaît une hausse de ses tensions internes, une région voisine aux caractéristiques similaires ne connaîtra pas forcément la même évolution (KALYVAS, 2006). En effet, les vulnérabilités ne mènent pas toujours au déclenchement de troubles ; c'est l'accumulation de facteurs de vulnérabilité, l'aggravation de ceux existants ou la survenue d'événements déclencheurs qui peuvent précipiter un pays dans une situation de troubles sociopolitiques.

Les facteurs déclencheurs correspondent à des événements et/ou évolutions récentes de nature économique, politique ou sociale, plus ou moins difficiles à anticiper, qui peuvent transformer des tensions latentes en troubles sociopolitiques. Il peut s'agir aussi bien d'événements ponctuels que d'évolutions plus fondamentales comme la radicalisation de mouvements religieux. L'étude du risque sociopolitique d'un pays demande donc de réaliser une analyse distincte mais complémentaire des déterminants n'évoluant que lentement dans le temps (les vulnérabilités structurelles) et des facteurs susceptibles de conduire à un déclenchement des troubles (voir graphique 3).

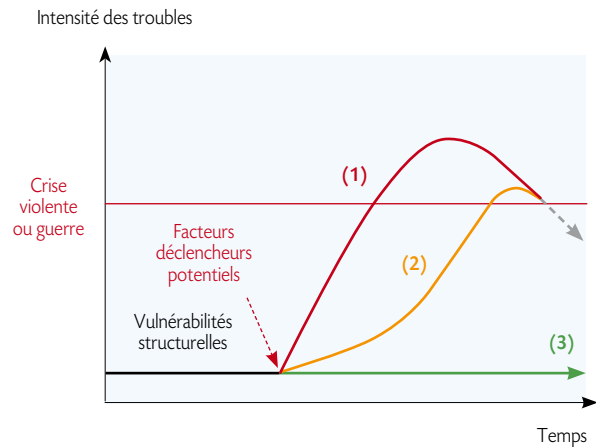
Les événements déclencheurs constituent des points de retournement sociopolitiques dans la mesure où ils conduisent à une rupture du « contrat social » ou à un bouleversement des relations de pouvoir qui garantissaient une stabilité apparente. Leur caractère imprévisible peut être dû à l'importance de leur symbolique. Par exemple, l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid (Tunisie) a cristallisé les vulnérabilités structurelles (chômage, corruption, inégalités, etc.) et a initié la révolution tunisienne (« révolution de jasmin »). Certains facteurs potentiellement déclencheurs sont possibles à anticiper ; il peut s'agir, par exemple, d'élections ou de certaines réformes constitutionnelles ou économiques. Néanmoins, la majorité des facteurs déclencheurs ne le sont pas : assassinats, coups d'État, événements de nature symbolique, chocs économiques, etc.

À l’opposé des facteurs déclencheurs, des facteurs stabilisateurs peuvent potentiellement freiner le passage d’une situation de vulnérabilité à une situation de troubles socio-politiques. Certains événements peuvent avoir un pouvoir de stabilisation, comme la mise en place de certaines réformes ; par exemple, le référendum suivi de la réforme de la constitution marocaine en 2011 a contribué à la baisse des tensions au Maroc au moment des printemps arabes^[11].

L’analyse du risque sociopolitique nécessite d’appréhender l’ensemble de ces éléments, afin d’analyser tant les facteurs de risque que la résilience des pays.

Graphique 3

Les différentes dynamiques de conflit



- (1) Évolution rapide : passage relativement rapide d’une situation de vulnérabilités structurelles à une situation de troubles sociopolitiques.
- (2) Évolution lente : passage relativement lent d’une situation de vulnérabilités structurelles à une situation de troubles sociopolitiques.
- (3) Absence d’évolution (le pays reste pour autant vulnérable).

Source : auteurs.

[11] Les résultats du référendum font ressortir un « oui » exprimé par 98,5 % des votants. Les réformes constitutionnelles proposées visent à démocratiser les institutions du pays, notamment par le renforcement de la séparation des pouvoirs et de la justice, la création d’une Cour constitutionnelle ou le transfert de certaines prérogatives du roi au Premier ministre.

2 / Cadre analytique de l'évaluation du risque sociopolitique

2.1. Les déterminants du déclenchement des troubles sociopolitiques

Les travaux appliqués cherchant à identifier les causes des troubles sociopolitiques sont très nombreux et relativement récents^[12]. Les premiers d'entre eux ont été réalisés par des chercheurs en sciences politiques et des sociologues^[13], tels que GURR (1970) ou TILLY (1978). Les économistes ont ensuite investi ce champ de recherche (*i.e.* économie politique) en mettant l'accent sur les facteurs économiques, démographiques et sociaux^[14] à l'origine des troubles sociopolitiques. Ils se sont penchés sur les causes de guerres civiles et les facteurs susceptibles d'accroître les probabilités de conflit dans le but d'identifier différents facteurs faisant qu'un pays sera plus enclin au conflit ou à favoriser une paix durable. Pour cela, les auteurs ont recherché les motivations et les lacunes institutionnelles susceptibles de pousser des groupes opposés à recourir à la violence afin d'améliorer leur bien-être ou de combattre l'injustice.

Ce pan de la recherche académique demeure néanmoins focalisé sur les troubles violents tels que les conflits armés ou les coups d'État. Une double raison à cela est (*i*) que les études empiriques nécessitent de « quantifier » les troubles sociopolitiques et que (*ii*) les conflits violents ont la particularité d'être à l'origine de conséquences visibles et quantifiables telles que des morts violentes, des destructions matérielles, des personnes déplacées, etc. Ces manifestations ont également (en principe) une date de début et une date de fin facilitant les analyses temporelles. Certains troubles tels que les tensions latentes existent pourtant sans que leurs conséquences ne soient quantifiables. De même, il est complexe de quantifier l'impact d'une grève ponctuelle (particulièrement si elle est non violente) sur la situation sociopolitique d'un pays, encore plus de la rendre comparable à l'échelle internationale afin de réaliser une étude transversale.

Les premières théories économiques des conflits font référence à l'impact économique de la « modernisation » (*i.e.* taux de croissance rapide et changements structurels de l'économie) sur la mobilisation de groupes sociaux pour les conflits. Cette approche fait l'hypothèse que des changements socioéconomiques rapides peuvent accélérer et intensifier la compétition entre les groupes pour des ressources peu abondantes (NEWMAN, 1991). Des variantes de ce modèle estiment que la modernisation cause des changements sociaux révolutionnaires amenant les personnes menacées à s'identifier davantage à leurs groupes ethniques et à raviver de vieux conflits (*i.e.* conflits « ethniques »). La théorie de la modernisation explique très bien certaines guerres, mais ne donne pas d'informations sur celles ayant eu lieu dans des pays à faible modernisation économique (HOROWITZ, 1985).

Les recherches qui ont suivi se sont largement basées sur la théorie des choix rationnels et sur celle des comportements criminels. Elles ont cherché à expliquer les troubles comme l'expression de choix rationnels de leurs acteurs. Ce pan de la littérature a été investi par le développement d'un modèle de compétition entre acteurs basé sur une fonction mathématique (*i.e.* *contest function*) inspirée des travaux de HAAVELMO (1954) et popularisée par HIRSHLEIFER (1988, 1989), GARFINKEL (1990), GROSSMAN (1991, 1995) et SKAPERDAS (1992)^[15]. L'idée générale de ce modèle est que les individus divisent leur énergie entre des activités productives et des activités d'appropriation (ou de défense) des ressources possédées par les autres (ou qu'ils détiennent). En d'autres termes, les individus font continuellement un arbitrage entre coûts de la violence (perte des revenus d'activités productrices, répression de l'État, etc.) et bénéfiques politiques (acquisition de pouvoir politique, coups d'État, etc.) ou matériels (gains des pillages, etc.).

COLLIER (2000) et COLLIER et HOFFLER (1998, 2004) ont largement influencé la recherche quantitative sur les causes des guerres civiles en distinguant deux types de motivation aux troubles

[12] Les chercheurs se sont intéressés aux conflits internes à partir de la fin de la Guerre froide. Auparavant, la recherche se concentrait sur les cas de conflits entre pays (aujourd'hui devenus plus rares).

[13] Voir, par exemple, BERNARD J.S. (1957).

[14] Par exemple : CHARLES ANDERTON, KENNETH BOULDING, DAGOBERT BRITO, PAUL COLLIER, MICHELLE GARFINKEL, HERSHEL GROSSMAN, JACK HIRSHLEIFER, ALBERT O. HIRSCHMAN, MICHAEL INTRILIGATOR, WALTER ISARD, MARTIN MCGUIRE, MANCUR OLSON, THOMAS SCHELLING, STERGIOS SKAPERDAS, RON SMITH, etc.

[15] Voir également SCHELLING (1966), GARFINKEL et SKAPERDAS (2000), ANDERTON *et al.* (1999), ANDERTON (2000) ou encore GERSHENSON et GROSSMAN (2000).

et aux conflits : (i) la pure avidité (avec pour but l'accaparement de ressources), et (ii) les revendications sociales, politiques ou économiques (par exemple, un sentiment d'injustice économique ressenti par une partie de la population). Pour ces auteurs, l'avidité (*i.e.* les opportunités économiques) serait la principale cause des troubles et des conflits. Cette idée est partagée par FEARON et LAITIN (2003), lesquels insistent sur le rôle des vulnérabilités de nature politique (particulièrement un gouvernement central financièrement, institutionnellement et politiquement « faible ») comme éléments rendant les troubles et les conflits plus faisables et/ou attractifs. Dans ces analyses économiques conventionnelles, les conflits sont analysés comme le résultat de rivalités entre l'État (un dirigeant kleptocrate pour GROSSMAN, 1999) et le chef d'un groupe armé. L'analyse de la probabilité d'apparition d'un trouble consiste alors à en étudier la faisabilité économique, c'est-à-dire à déterminer les facteurs qui en facilitent le financement (par exemple, la présence de matières premières facilement mobilisables, une diaspora capable de financer une rébellion, etc.) et l'organisation ou le recrutement (par exemple, le coût d'opportunité de l'entrée en « conflit », la proportion des hommes jeunes dans la population totale, l'absence de l'État, etc.). Les individus seraient incités à rejoindre des groupes armés parce qu'on leur propose des incitations pécuniaires (salaires, opportunités de pillages, protection physique, etc.).

2.2. Les vulnérabilités structurelles comme sources de troubles sociopolitiques

Les liens de cause à effet entre déterminants et émergence des conflits restent difficiles à établir, mais l'étude des mécanismes sous-jacents est riche en termes d'information. Étant donné ces limites, la littérature permet de faire apparaître quatre grands groupes de vulnérabilités structurelles :

- vulnérabilités de nature historique et géographique ;
- vulnérabilités de nature politique ;
- vulnérabilités de nature socioéconomique et démographique ;
- vulnérabilités de nature climatique.

2.2.1. Vulnérabilités de nature historique et géographique

L'Histoire longue d'un pays fournit des informations essentielles à la compréhension de sa situation actuelle. Le schéma de construction des gouvernements, le passé colonial, l'historique des guerres, des tensions entre ethnies ou groupes sociaux, des conflits latents de longue durée, etc., fournissent en effet des informations primordiales pour l'analyse du risque sociopolitique d'un pays.

Récurrence des troubles sociopolitiques et « piège à conflit »

La littérature s'accorde sur deux régularités statistiques particulièrement robustes :

- la récurrence des troubles sociopolitiques au sein d'un pays ;
- le risque de diffusion des troubles sociopolitiques au-delà des frontières.

Les pays qui connaissent ou ont connu des conflits sont plus exposés à une rechute des hostilités, même si ce risque diminue dans le temps (COLLIER et HOFFLER, 2004 ; BANQUE MONDIALE, 2011). En effet, cette persistance provient des ressentiments qui se poursuivent dans le temps et/ou de la relative facilité à s'accaparer des ressources par la force dans une économie dévastée par la guerre. Dans un contexte d'après-guerre, l'absence de perspectives d'emploi pour les anciens combattants et les civils favorise également les comportements prédateurs (WALTER, 2004).

Le risque de « piège à conflit » renvoie à cette fragilité des sociétés « post-conflit » (GUILLAUMONT JEANNENEY *et al.*, 2016). La probabilité que les pays en sortie de crise connaissent à nouveau des troubles dans les dix années suivantes serait de 40 % (COLLIER *et al.*, 2008) ; par ailleurs, 90 % des guerres civiles de la dernière décennie se sont déroulées dans des pays qui avaient déjà connu un conflit au cours des 30 dernières années (BANQUE MONDIALE, *ibid.*).

Cette récurrence des conflits est liée à la notion d'État fragile (ou effondré), caractérisé par un manque de légitimité des différentes composantes de l'État (Administration, Justice, Armée, etc.), ainsi qu'à la disponibilité de moyens d'affrontement. La notion d'« État fragile » fait l'objet de nombreuses critiques et controverses (GUILLAUMONT, 2017). L'un des reproches formulés insiste sur le fait qu'un trop grand éventail de pays sont qualifiés de fragiles, ce qui a pour effet de gommer les importantes différences qui existent entre les États et les types de régime concernés (OCDE, 2008). Un « État effondré »



est un État dont les institutions essentielles ne fonctionnent plus. Il s'agit d'une situation où l'État est incapable de remplir ses fonctions de base (*i.e.* fonctions régaliennes), et notamment d'assurer la sécurité intérieure comme extérieure, bien qu'il dispose théoriquement du monopole de la force légitime (*Crisis States Research Centre* [16]). Un « État en crise » est en danger d'« effondrement », car soumis à un stress aigu. Un « État fragile » est susceptible d'entrer en crise dans au moins l'un de ses sous-systèmes de par sa vulnérabilité aux chocs internes et externes.

Les effets de contagion

Les pays voisins de pays instables sont vulnérables à des effets de contagion et de débordement des troubles sociopolitiques (BROWN, 1996). MURDOCH et SANDLER (2002) montrent que les conflits ont des conséquences économiques pour la croissance économique à court terme du pays en question et de ses voisins. SAMBANIS (2001) ainsi que HEGRE et SAMBANIS (2006) trouvent également des effets de voisinage des conflits [17]. La politique menée par les pays voisins aurait également, selon ces auteurs, un impact sur la stabilité des pays voisins : « *les "mauvais voisins", ceux autocratiques et en proie aux guerres civiles, peuvent rendre plus difficiles les transitions démocratiques dans les pays de la zone. Ainsi, dans les régions anti-démocratiques, il est plus probable d'observer des efforts de démocratisation aboutissant à des périodes prolongées d'instabilité institutionnelle, elles-mêmes associées à un risque accru de guerre civile* » (HEGRE et SAMBANIS, 2006).

Selon le rapport 2016 de l'OCDE, la violence est particulièrement concernée par ce phénomène de contagion. En effet, les réseaux mondiaux de communication et le développement des réseaux criminels et terroristes transfrontaliers font que les acteurs armés sont plus facilement que jamais en rapport les uns avec les autres, ce qui facilite les transferts financiers et la propagation des idéologies. Plusieurs conflits actuels persistants sont régionaux comme, par exemple, ceux de la région des Grands Lacs, du Pakistan ou de l'Inde.

En somme, le risque de diffusion entre nations peut prendre deux formes :

- un effet de débordement de la violence aux pays frontaliers par la régionalisation des combats, des flux de réfugiés et des trafics en tout genre (armes, drogues, humains, etc.) ;
- un effet de contagion « politique » avec un caractère systémique au niveau régional des troubles sociopolitiques (par exemple, les printemps arabes).

Reliefs et dotations en ressources naturelles

La géographie est un déterminant important de la vulnérabilité sociopolitique structurelle d'un pays. Les reliefs et les dotations en ressources naturelles (bois, pétrole, diamants...) peuvent en effet être des facteurs de vulnérabilité.

FEARON et LAITIN (2003) ainsi que HEGRE (2003) trouvent que les pays montagneux ont plus de risque de connaître des guerres que les autres pays, puisque leur relief offre aux groupes armés un asile naturel [18]. MURDOCH et SANDLER (2002) confirment que des terrains difficiles favorisent le risque de conflit.

Il existe une vaste (et très divergente) littérature en économie et en sciences politiques sur le lien entre les dotations en ressources naturelles d'un pays et les troubles sociopolitiques. Ces dernières représenteraient des facteurs de vulnérabilité sociopolitique pour deux principales raisons :

- les rentes qu'elles engendrent peuvent pousser des groupes armés à initier des conflits afin de s'accaparer de ces ressources naturelles ;
- la présence de ressources naturelles peut être une incitation à établir un État souverain, ce qui engendre potentiellement des conflits séparatistes.

Pour COLLIER (2000) et COLLIER et HOEFFLER (1998, 2004), un fort degré de dépendance aux exportations de matières premières augmente le risque de guerre civile d'un pays. Néanmoins, ces résultats font débat au sein de la littérature (RON, 2005). Il semblerait que toutes les matières premières n'aient pas le même effet sur la probabilité de conflit. ROSS (2004) montre qu'il existe globalement quatre liens différents entre ressources naturelles et conflits :

- des dotations en matières premières au sens large (*i.e.* pétrole et ressources agricoles) n'ont pas un impact clair sur la probabilité de conflit ;

[16] Le *Crisis States Research Centre* (CSRC) est logé au sein du *Development Studies Institute* (DESTIN) de la *London School of Economics*.

[17] FEARON et LAITIN (2003) ainsi que FEARON (1998) ne trouvent pas d'effets de voisinage significatifs.

[18] COLLIER et HOEFFLER (2004) ainsi que SAMBANIS (2004) ne trouvent pas ce résultat.

- des dotations en pétrole augmentent la probabilité de conflit (en particulier de conflits séparatistes) ;
- des dotations en commodités qu'il est facile de piller (par exemple, les pierres précieuses et la drogue) n'augmentent pas la probabilité de conflit, mais tendent à faire perdurer ceux existants ;
- il n'y a pas de lien apparent entre les ressources agricoles légales (par exemple, le coton ou le blé) et la guerre civile.

2.2.2. Vulnérabilités de nature politique

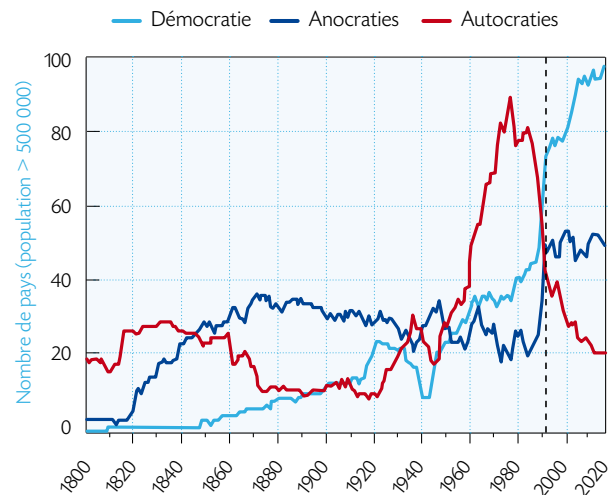
La nature du régime politique

Différents schémas de construction des États ont donné lieu à différentes formes de régimes politiques qui peuvent se ressembler d'un pays à l'autre, mais qui ne sont jamais parfaitement semblables. Les « types » de régime politique sont souvent réduits à deux catégories : les démocraties et les autocraties. Pour les raisons précédentes, il n'existe pas de définitions généralement acceptées pour ces deux termes. De manière générale, les démocraties correspondent à des États d'intérêt commun, tandis que les autocraties sont marquées par un régime politique fort et répressif.

Dans une optique d'analyse du risque pays, la dichotomie « démocratie/autocratie » n'est pas suffisante puisqu'elle ne permet pas d'appréhender le cas des « anocraties », c'est-à-dire des régimes intermédiaires dont certaines caractéristiques institutionnelles revêtent un caractère démocratique et d'autres un caractère autocratique^[19]. Depuis la fin de la Guerre froide, leur nombre a pourtant presque doublé (de même pour le nombre de démocraties), tandis que le nombre d'autocraties a fortement diminué (voir graphique 4).

Graphique 4

Tendances mondiales en matière de gouvernance (1800-2016)



Source : Center for Systemic Peace (CSP).

Les recherches en sciences politiques ont mis en évidence le rôle de la nature du régime politique dans l'émergence de troubles sociopolitiques. Les régimes purement démocratiques ou purement autocratiques sont moins sujets au déclenchement de troubles que les régimes intermédiaires. McADAM (1982) montre que, sous une dictature pure, les opportunités pour les groupes dissidents de s'organiser sont limitées et la probabilité d'échec de l'action collective est grande. Les démocraties offrent la possibilité d'actions collectives pacifiques. Les anocraties sont prises au milieu de ce schéma. Elles offrent la possibilité aux groupes dissidents de s'organiser, mais les actions non violentes risquent d'être inefficaces. Les arguments de McADAM ont beaucoup été repris dans l'analyse des guerres civiles. Toutefois, cette relation n'est pas symétrique : les démocraties connaissent moins de conflits civils que les autocraties. En effet, la démocratie tend à réduire le risque de conflits civils violents grâce à ses mécanismes de règlement pacifique des conflits internes. À l'inverse, les régimes autocratiques présentent souvent de longues périodes de stabilité apparente, mais peuvent être sujets à des crises politiques rapides et radicales (cf. le « Printemps arabe »).

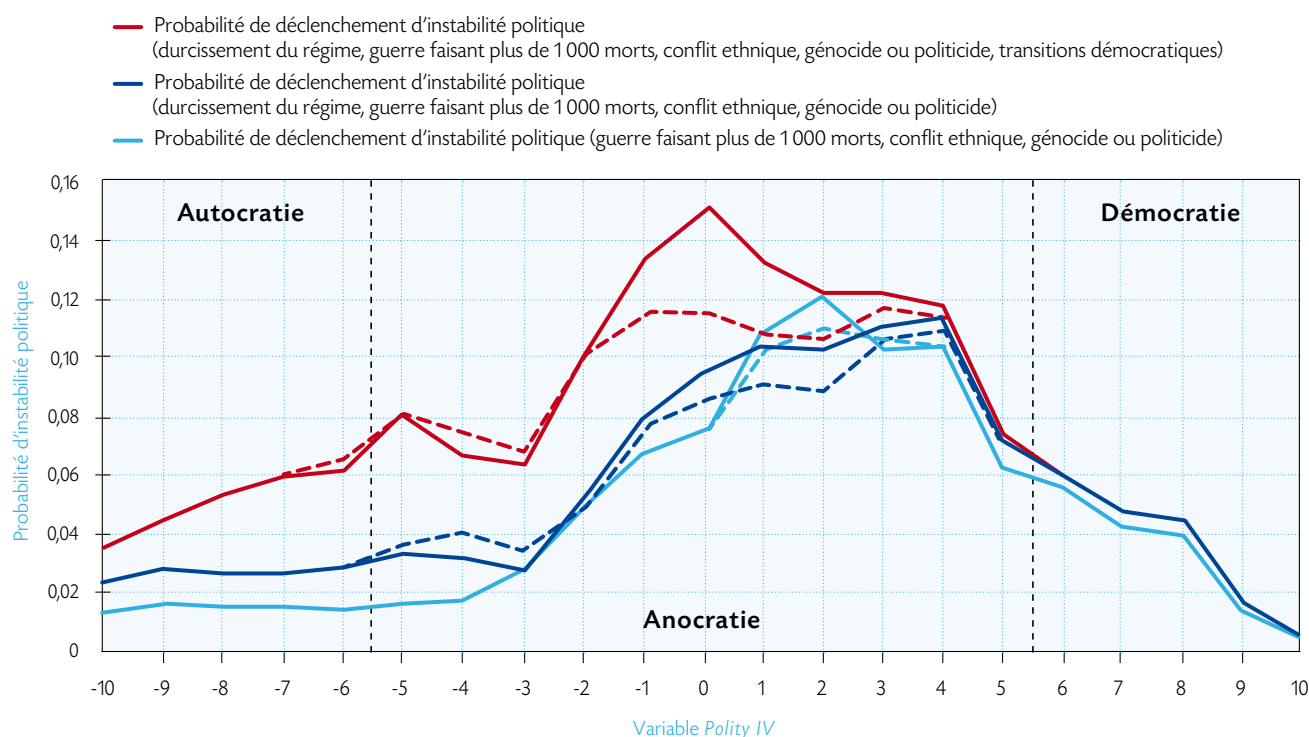
[19] HEGRE *et al.* (2001, pp. 33, 35) décrivent les anocraties comme étant des « semi-démocraties » qui sont « partiellement ouvertes bien qu'un peu répressives », en contraste avec les « démocraties institutionnellement cohérentes et les autocraties rigoureuses ». FEARON et LAITIN (2003, pp. 75-76, 81) les définissent comme des « gouvernements centraux politiquement faibles » avec « une police locale faible ou des pratiques de contre-insurrection ineptes et corrompues » et aussi comme des régimes associant « des caractéristiques démocratiques et autocratiques ».

Le risque de guerre civile tend à être plus élevé pour les anocraties car elles n'ont ni la capacité de répression des dictatures, ni les institutions démocratiques suffisantes pour que s'expriment pacifiquement les désaccords de la population (DENARDO, 1985 ; MÜLLER et WEEDE, 1990 ; OPP, 1994 ; FEIN, 1995 ; ELLINGSEN et GLEDITSCH, 1997 ; REGAN et HENDERSON,

2002 ; ABOUHARB et CINGRANELLI, 2007 ; VREELAND, 2008). HEGRE *et al.* (2001) ainsi que FEARON et LAITIN (2003) ont confirmé empiriquement l'« hypothèse des anocraties » dans le cas des guerres civiles pour un échantillon large de pays représentés (voir graphique 5).

Graphique 5

Probabilité annuelle d'instabilité politique selon le type de régime (indice Polity IV) (1955-2006)



Source : Center for Systemic Peace (CSP).

Le lien entre NTIC et démocratisation

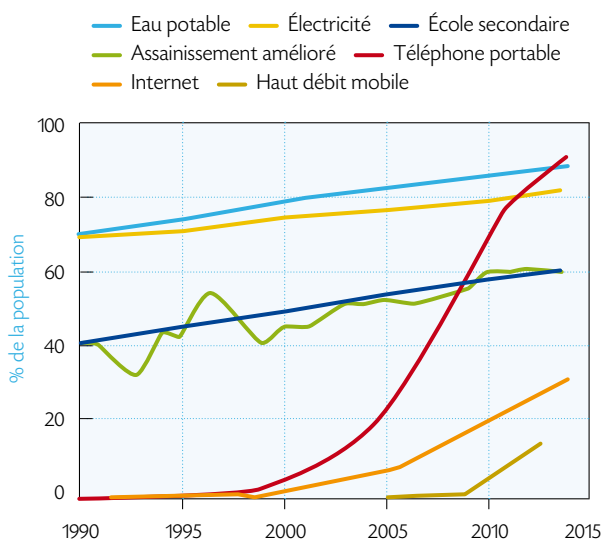
Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en particulier les technologies du numérique (notamment la téléphonie mobile et l'accès à Internet) sont généralement considérées comme vectrices d'améliorations économiques pour les PED (par exemple, par l'attraction des entreprises ou la facilitation des échanges^[20]). Néanmoins, les printemps arabes ont suscité de nombreux questionnements des chercheurs en économie et en sciences politiques autour du rôle de ces technologies dans l'instabilité politique des pays considérés.

L'accès à Internet et à ses technologies connexes ont atteint les PED beaucoup plus rapidement que les précédentes innovations technologiques. Dans ces pays, plus de ménages possèdent aujourd'hui un téléphone mobile qu'un accès à l'électricité (voir graphique 6).

[20] Voir Cariolle, LE GOFF et SANTONI (2017).

Graphique 6

Diffusion des technologies numériques dans les PED (1990-2015) (en % de la population totale)



Source : Banque mondiale (2016).

Cette situation n'est pas sans conséquence sur la confiance et le capital social des pays. En effet, de manière générale, l'accès aux NTIC influence la confiance que les individus ont dans les institutions (*i.e.* confiance horizontale) et/ou entre eux (*i.e.* confiance verticale). Pour GIRIDHARADAS (2009), si un lien entre l'accès au numérique et la démocratie existe, il est peu probable qu'il provoque un retour de la démocratie « athénienne », c'est-à-dire à la participation directe des citoyens et à l'élimination du besoin d'un gouvernement représentatif. Il permettrait plutôt des effets de transparence (*i.e.* l'accès à l'information) et de coordination, comme ceux observés lors des printemps arabes^[21].

D'une part, l'accès facilité aux réseaux sociaux et à l'information de manière générale peut favoriser la coopération et donc la confiance entre les individus^[22]. Par exemple, GOLDSTEIN (2007) insiste sur le rôle de l'utilisation de téléphones mobiles et de forums de discussion sur le Web dans la « révolution orange »

de 2004 en Ukraine. L'accès au numérique augmenterait les libertés civiles ainsi que la liberté de la presse (RHUE et SUNDARARAJAN, 2011). À l'inverse, ne pas avoir accès à Internet ou à la téléphonie mobile peut favoriser la concurrence entre les groupes sociaux pour le contrôle des ressources rares (GROSSMAN et MENDOZA, 2003 ; PREDIGER *et al.*, 2014) et accroître l'exposition de certaines populations à diverses formes de violence.

D'autre part, l'accès à Internet peut réduire l'asymétrie d'information entre les gouvernants et les gouvernés, devenant ainsi un révélateur de la qualité des leaders politiques et donc un facteur de changement institutionnel. De plus, la diffusion des téléphones au sein de la population augmenterait la probabilité de changement politique dans le pays en question (STODDEN et MEIER, 2009)^[23], mais également dans les pays voisins (RHUE et SUNDARARAJAN, 2011). Elle favoriserait également une baisse de la corruption dans le pays concerné (KANYAM *et al.*, 2017). À l'inverse, ne pas avoir accès à Internet ou à la téléphonie mobile peut, dans certaines régions, rendre les populations favorables au *statu quo* institutionnel et aux formes traditionnelles d'exercice du pouvoir.

L'avènement de l'accès à l'Internet haut débit (*i.e.* révolution numérique) a accentué l'écart entre, d'une part, ceux qui sont proches des infrastructures haut débit et ont les moyens d'y avoir accès, et d'autre part, ceux qui en sont éloignés ou n'ont pas les moyens d'y avoir accès (*i.e.* fracture numérique). Les pays côtiers de petite taille ont, par exemple, un accès facilité à l'Internet mondial (*i.e.* petite superficie et connexion possible au haut débit par câbles sous-marins), tandis que les pays enclavés de grande taille doivent redoubler d'efforts pour assurer la couverture Internet du territoire. L'arrivée des infrastructures d'accès au haut débit tels que les câbles sous-marins (CSM) dans les PED^[24] amène de nouveaux questionnements sur la vulnérabilité numérique de ces derniers (CARIOLLE *et al.*, 2017). Parmi les nouveaux défis qui se posent, il y a tout d'abord les infrastructures terrestres puisque des obstacles structurels s'opposent à leur implantation dans certains pays (par exemple, les pays ayant un relief montagneux). Le second défi est lié à la vulnérabilité même des infrastructures maritimes de télécommunications (par exemple, le risque de rupture des CSM^[25]) qui posent de nombreuses questions géopolitiques (dans le

[21] Voir FARIS et ETLING (2008) pour une analyse complète et détaillée des différentes manières par lesquelles l'accès au numérique impacte la démocratie.

[22] Voir, par exemple, OVERA (2006).

[23] Pour ACEMOGLU et ROBINSON (2001), la seule menace d'une « révolte » populaire (ici, par exemple, au travers d'incitations à la manifestation sur les réseaux sociaux) peut pousser les élites en place à organiser une transition démocratique du pays.

[24] En 2016, la plupart des PED non enclavés sont reliés à l'Internet mondial par CSM.

[25] Les causes possibles sont nombreuses : morsures de requins, tremblements de terre, éruptions de volcans sous-marins, glissements de fonds marins, cyclones, actes de sabotage, piraterie, mouillages d'ancre, filets de pêche, etc.

cas de l'espionnage ou dans les cas de sabotage des câbles). Enfin, les CSM fournissent la majorité des connexions haut débit dans le monde, mais les pays enclavés n'ont pas accès à ces infrastructures et n'ont que des alternatives coûteuses telles que les satellites ou l'achat de bandes passantes à des pays voisins : « *en revanche, au centre du continent, la connexion pour l'utilisateur final coûte le double de la côte et, de fait, seuls quatre Africains sur dix possèdent en moyenne un portable* » (Le Monde Afrique, 2015).

2.2.3. Vulnérabilités de nature socioéconomique et démographique

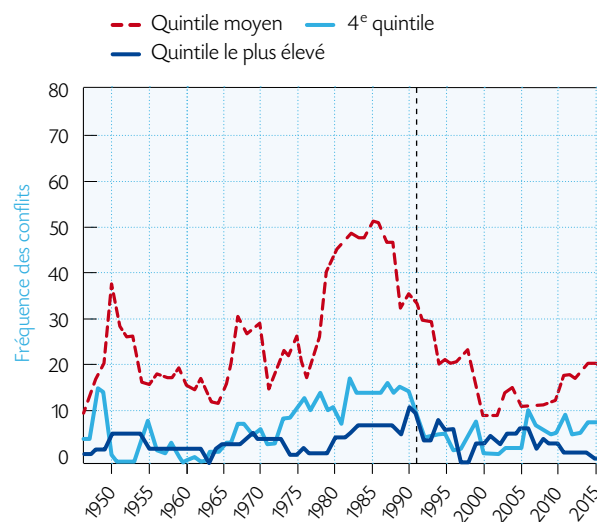
Revenu par habitant

Les études économiques sur les guerres civiles ont montré une relation empirique robuste entre la pauvreté, la croissance peu dynamique et la hausse de la probabilité d'occurrence et de prévalence d'un conflit (COLLIER et SAMBANIS, 2002). MIGUEL, SATYANATH et SERGENTI (2004), COLLIER et HOFFLER (2004), ou encore FEARON et LAITIN (2003) démontrent qu'une forte pauvreté et une croissance lente sont les deux déterminants saillants du déclenchement des troubles. Ces éléments théoriques mettent en évidence un lien entre le niveau de revenu par habitant et la probabilité de déclenchement de troubles, leurs natures (degré d'intensité) et leurs causes (voir graphique 7). En se basant sur le classement de revenu par habitant de la Banque mondiale, il est possible de distinguer trois catégories de pays qui diffèrent sur ces trois dimensions :

- les pays à faible revenu (<1 025 USD) sont plus exposés à l'émergence de troubles de forte intensité car les institutions sont fragiles, et le coût d'opportunité d'entrer en conflit est faible ;
- les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) (revenu compris entre 1 026 et 4 035 USD) sont davantage exposés à l'émergence de troubles d'intensité moyenne car les institutions se renforcent, et le coût d'opportunité d'entrer en conflit s'accroît ;
- dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) (revenu compris entre 4 036 et 12 475 USD), le coût d'opportunité d'entrer en conflit est important, mais le niveau d'éducation généralement plus élevé constitue une source de revendications sociopolitiques.

Graphique 7

Niveau de développement et fréquence des conflits



Source : Center for Systemic Peace (CSP).

Inégalités sociales (i.e. lien entre inégalités économiques et polarisation sociale)

De nombreux théoriciens des conflits s'accordent pour dire que les inégalités sont au minimum une cause importante de contestation (GURR, 1970 ; TILLY, 1978). Néanmoins, les seules inégalités de richesse entre les individus (i.e. inégalités verticales) ne seraient pas suffisantes pour causer des conflits violents. Ces derniers seraient davantage expliqués par l'existence d'inégalités « horizontales », c'est-à-dire « lorsque le pouvoir et les ressources sont répartis inégalement entre des groupes qui se différencient déjà par d'autres moyens, par exemple par leurs religions ou leurs langues » (ØSTBY, 2008)^[26]. En effet, lorsque les ressources et le pouvoir sont inégalement distribués entre des groupes sociaux qui se différencient déjà par d'autres critères (religion ou langue, par exemple), des tensions peuvent survenir (un groupe se sent discriminé, et l'autre groupe craint de perdre ses privilèges)^[27].

[26] Alors que les inégalités horizontales sont par définition multidimensionnelles, le potentiel de conflit lié à la polarisation a souvent été mesuré selon une unique dimension, comme l'ethnicité (MONTALVO et REYNAL-QUIEROL, 2005b) ou le bien-être économique (ESTEBAN et RAY, 1994). Ces mesures ne permettent pas de répondre aux questions relatives à la dynamique de polarisation entre les groupes sociaux, par exemple : entre groupes urbains et groupes ruraux. L'étude d'ØSTBY (2008) a été l'une des premières études à introduire une polarisation alternative couvrant les dimensions à la fois économiques, sociales et ethniques.

[27] Voir STEWART (2005) sur la criminalité au Brésil et les guerres civiles ougandaise et sri lankaise.

Les inégalités qui coïncident avec des clivages ethniques rendent les pays vulnérables aux troubles sociopolitiques, car elles peuvent renforcer à la fois les griefs et la cohésion de groupe chez les personnes relativement démunies et donc faciliter la mobilisation pour le conflit (GURR, 2000 ; MURSHED et GATES, 2005 ; STEWART 2000). Une identité partagée peut surmonter des problèmes d'action collective, par lesquels les individus sont incapables de coopérer à cause de suspicions mutuelles (OLSON, 1965). Les organisations « ethno-politiques » utilisent souvent des symboles d'identité et de griefs partagés comme stratégie pour construire un sens d'intérêt commun. Mais une identité commune n'est pas suffisante pour engendrer un conflit. Comme l'ont soutenu MURSHED et GATES, *ibid.*, des griefs partagés par le groupe sont nécessaires pour un conflit fondé sur l'identité. Les inégalités horizontales capturent un aspect collectif de la privation relative qui peut faciliter la mobilisation pour un conflit. Quand de tels griefs collectifs sont issus de discriminations, ils auront tendance à provoquer des troubles fondés sur des motifs ethniques. Si les inégalités s'intensifient, il y a des chances que cela implique des violences politiques (SCHOCK, 1996). GURR (2000) a, par exemple, constaté que les groupes ethniques sont souvent victimes de discrimination économique (*i.e.* leurs membres sont limités dans l'accès à des biens s'inscrivant dans des conditions économiques souhaitables). L'inégalité d'accès aux ressources économiques (réelle ou ressentie) par différents groupes peut provoquer des griefs collectifs. Les inégalités horizontales peuvent aussi avoir une dimension sociale ; par exemple, lorsque les gouvernements et les groupes ethniques dominants utilisent des politiques éducatives discriminatoires pour opprimer les minorités. Dans les PED, le secteur public est

généralement relativement important et constitue souvent la principale source d'emplois formels. Les obstacles discriminatoires au recrutement des minorités restreignent les opportunités économiques et contribuent à perpétuer les désavantages matériels de certains groupes (exemples : politiques discriminatoires au Sri Lanka contre les Tamouls sur l'accès à l'université ou au Burundi contre l'entrée des Hutus dans les Forces armées – voir GURR, *ibid.*).

Les inégalités horizontales font notamment référence au concept de polarisation ethnique, religieuse, voire linguistique d'une société ; c'est-à-dire lorsqu'un groupe (par exemple, ethnique) compte pour plus de 40 ou 60 % de la population et qu'il est donc capable de dominer l'(les) autre(s) groupe(s) (ESTEBAN et RAY, 1994). Il s'agit de l'un des deux concepts utilisés dans la littérature pour étudier la diversité ethnique des pays, le second concept étant la fractionnalisation. Ces deux notions (*i.e.* polarisation et fractionnalisation) sont proches, mais différentes. Techniquement, le niveau de fractionnalisation (par exemple, ethnique) augmente quand le nombre de groupes (ethniques) dans une société augmente (*i.e.* la probabilité que deux individus sélectionnés aléatoirement appartiennent à deux groupes ethniques différents). À l'inverse, la polarisation d'une société augmente lorsqu'il y a peu de larges groupes (de même dimension) avec des caractéristiques homogènes internes^[28]. De nombreux auteurs (FEARON et LAITIN, 2003 ; COLLIER et HOEFFLER, 2004 ; MONTALVO et REYNAL-QUEROL, 2005a, 2005b ; HEGRE et SAMBANIS, 2006 ; ESTEBAN et RAY, 2012) ont montré que le concept de fractionnalisation ethnolinguistique était moins lié à la probabilité d'occurrence de conflits civils que le concept de polarisation^[29].

[28] La polarisation est maximale lorsqu'il y a uniquement deux groupes d'individus.

[29] Pour Esteban et Ray (2012a, 2012b ; Esteban, Mayoral et Ray, 2011), le choix de la mesure de diversité ethnique dépend de la nature du conflit et du niveau de cohésion au sein des groupes. La polarisation expliquerait mieux les conflits dont les gains sont de nature publique (par exemple, la suprématie idéologique ou religieuse, ou encore le pouvoir politique), et la fractionnalisation expliquerait mieux les conflits pour des gains privés (comme la capture des ressources pétrolières ou des recettes minières).

Encadré 2 Inégalités ressenties et inégalités territoriales

La région constituant l'ensemble « Méditerranée et Moyen-Orient » présente un certain paradoxe. Au vu des indicateurs mesurant les inégalités monétaires, ces dernières seraient relativement modérées au sein de la région et ne se seraient pas creusées au cours de la dernière décennie. À titre d'illustration, l'indice de Gini^[30] basé sur les dépenses des ménages s'établit à 0,385 en moyenne (HASSINE, 2015), soit un niveau peu élevé sur un plan international (voir graphique 8).

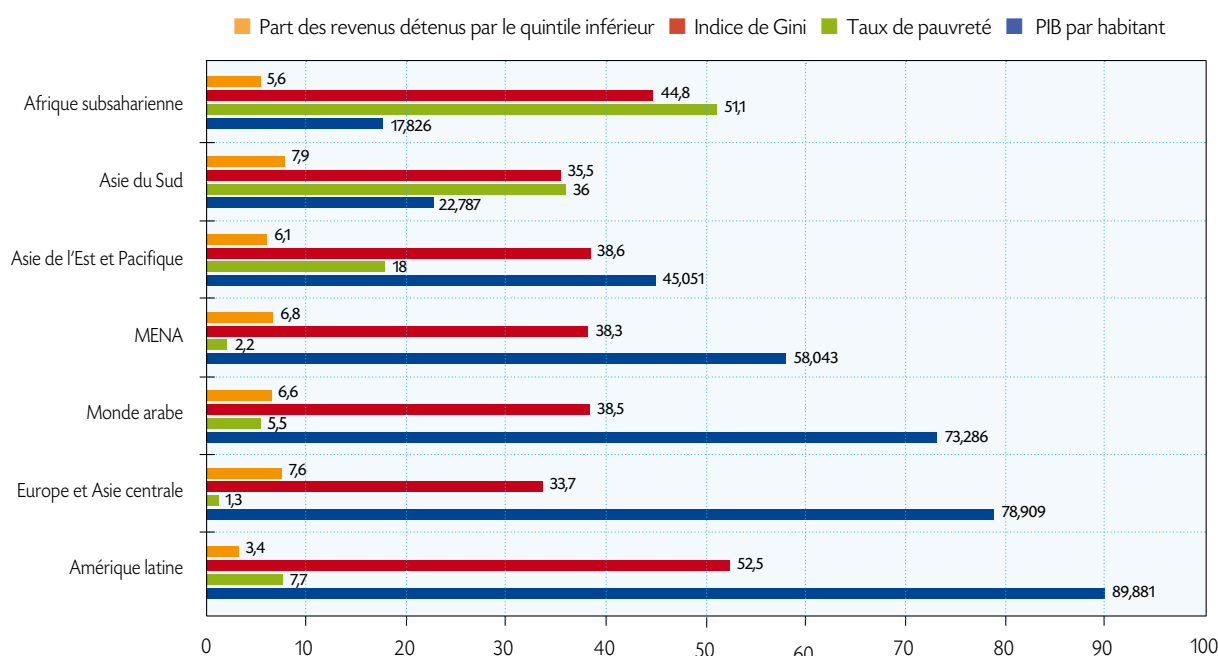
En revanche, les mesures du bien-être subjectif et les facteurs de satisfaction de vie montrent une dégradation brutale à la veille du « Printemps arabe » (voir graphique 9), chez la classe moyenne notamment. Il existe en effet des écarts significatifs entre les données objectives et les données d'opinion ainsi qu'entre la distribution des revenus perçue et la distribution effective dans les pays de la région considérée (VERME, 2014). Au sein de la région, cette tendance tient en partie aux inégalités d'opportunités en particulier en termes d'accès à l'emploi et à des services publics de qualité.

Les inégalités régionales et les disparités entre le monde rural et le monde urbain demeurent importantes. Les écarts entre les régions les plus significatifs concernent l'Égypte et l'Irak (20 % ou plus des inégalités des dépenses). L'écart entre le monde rural et le monde urbain contribue le plus aux inégalités des dépenses en Égypte et en Tunisie. L'incidence des inégalités spatiales a baissé au fil du temps en Égypte, mais s'est accrue dans la plupart des PED de la région, y compris en Syrie, en Tunisie, au Yémen et en Jordanie.

Les inégalités horizontales, à savoir les inégalités qui coïncident avec les fractures ethniques, religieuses ou sectaires, sont marquées dans de nombreux pays de la région. Les inégalités ethniques s'avèrent en effet profondes dans la quasi-totalité des pays du « Printemps arabe », y compris ceux où des guerres civiles ont éclaté (Syrie et Irak) (voir ALESINA *et al.*, 2016).

Graphique 8

Comparaisons internationales d'indicateurs d'inégalité et de pauvreté

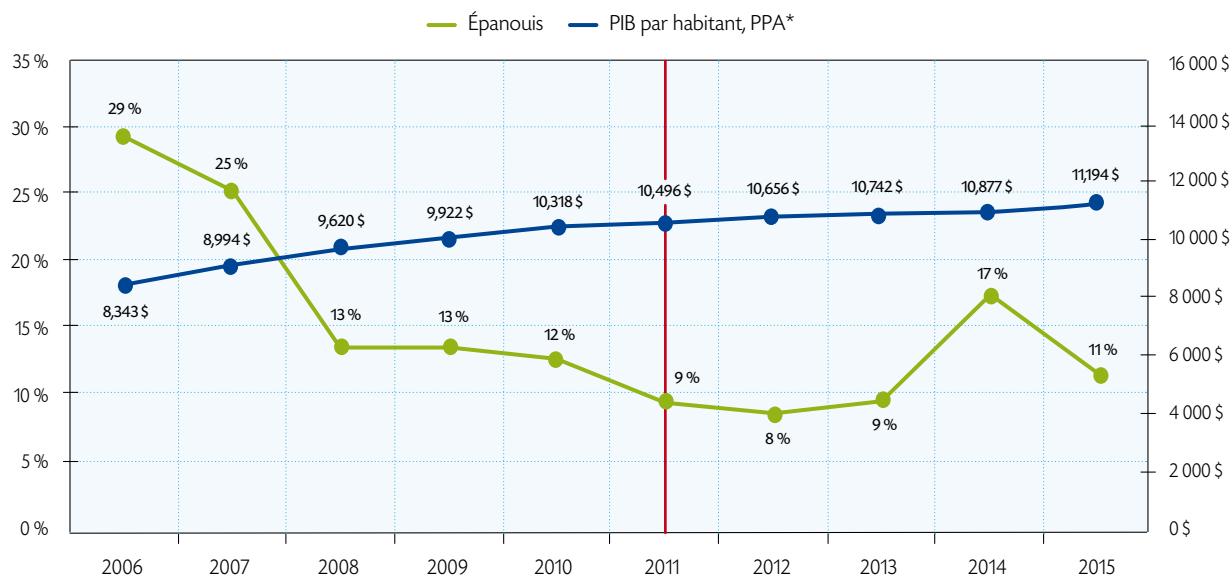


Source : Banque mondiale (2015).

[30] L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (revenus, niveaux de vie...). Plus l'indice de Gini est proche de 100, plus les inégalités de revenus sont importantes.

Graphique 9

PIB et satisfaction dans la vie en Égypte (en dollars internationaux courants)



* En dollars internationaux courants, estimations du FMI.

Source : Gallup World Poll.

Marché de l'emploi et démographie

Le lien entre violences et chômage a été développé dans la littérature de l'OCDE sur les crimes, les gangs et le chômage ainsi que dans les récents modèles économiques sur les guerres civiles dans les PED (CRAMER, 2010). Cette idée est notamment liée à la hausse de l'intérêt porté par les travaux de recherche à la structure par âge et la démographie des PED, particulièrement au pic de de la catégorie des jeunes. En dépit de l'absence de données fiables sur le chômage des jeunes dans les PED, une vision communément admise est qu'il s'agit d'une cause importante d'insurrection et de guerre civile (CINCOTTA *et al.*, 2003 ; HEINSOHN, 2003 ; URDAL, 2004). URDAL précise, par exemple, que ce n'est pas le pic de jeunesse en lui-même mais la combinaison avec de faibles performances économiques qui augmente le risque de conflit violent.

Pour HIRSHLEIFER (1989), le faible coût d'opportunité de la violence pour les plus démunis fait qu'ils ont un « avantage comparatif à la violence ». Ceux qui n'ont pas accès à un emploi formel et lucratif auraient plus de chance de maximiser leur utilité en ayant recours à des conflits violents et au racket. Les modèles de COLLIER et HOFFLER (1998 et 2004) montrent que la prépondérance d'hommes jeunes dans une société avec peu d'opportunités de gains licites augmente le risque de guerre civile. À l'inverse, plus il y a d'opportunités d'emplois, plus le coût d'opportunité de la violence augmente et plus le recrutement d'insurgés se révèle complexe. D'autres études (GROSSMAN, 2002 ; HIRSHLEIFER, 2001 ; KEEN, 1997 et 1998 ; WALTER, 2004) allant dans le sens de Collier ont montré qu'un niveau de chômage persistant fait que l'engagement en tant que soldat devient un moyen de gagner sa vie intéressant tant les opportunités d'emplois « conventionnels » s'avèrent rares.

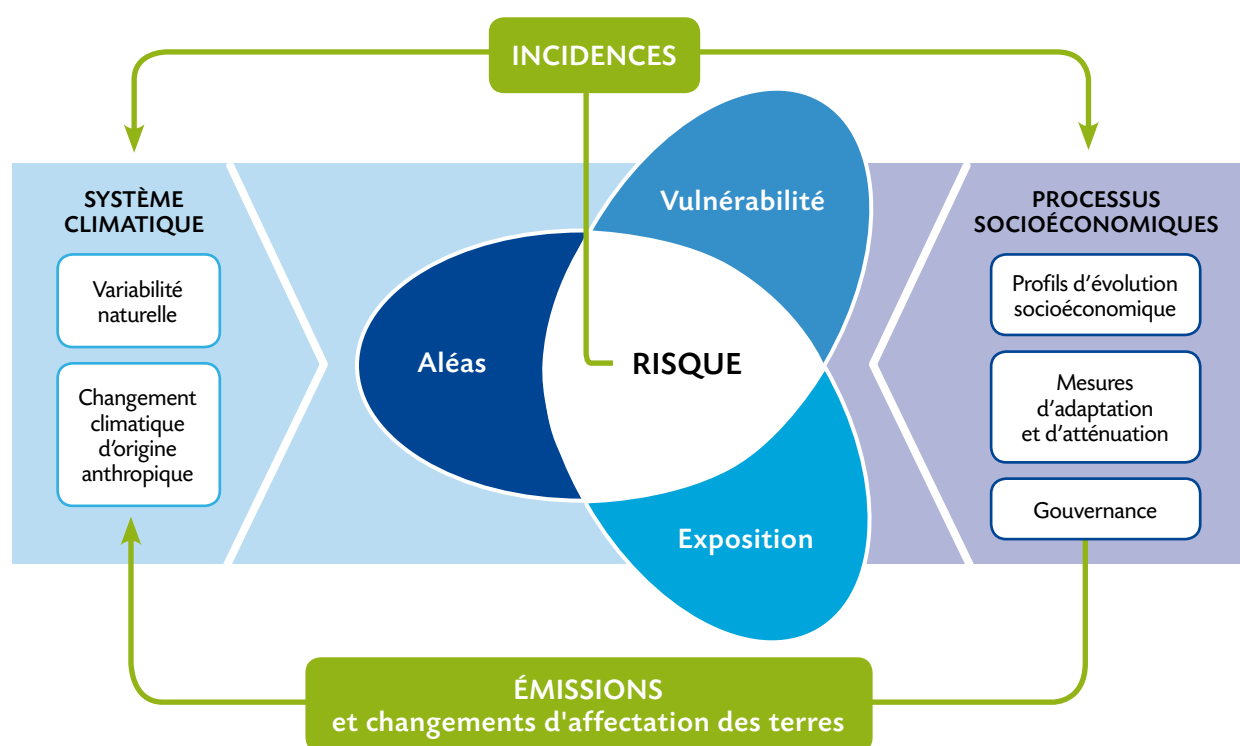
2.2.4. Vulnérabilités de nature climatique

Il existe une littérature riche et récente sur la vulnérabilité aux changements environnementaux et, plus spécifiquement, au changement climatique. Sans surprise, il n'en existe pas de définition universellement acceptée. De manière générale, cette vulnérabilité structurelle est principalement appréhendée par la taille des chocs et l'exposition à ces derniers, tandis que la résilience est davantage liée aux politiques mises en place ou à d'autres variables susceptibles d'être considérées séparément comme le niveau de revenu par habitant, par exemple. Cette vulnérabilité provient donc davantage du risque de changement à long terme, des conditions géophysiques que d'un handicap de croissance à moyen terme.

De nombreux indices de vulnérabilité au changement climatique ont été développés, le plus célèbre étant celui développé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Dans son approche, le GIEC définit la vulnérabilité comme la « *propension ou prédisposition (d'un pays) à subir des dommages* » (GIEC, 2014). L'indice du GIEC tient compte à la fois de la vulnérabilité structurelle des pays et de leur capacité de résilience (voir schéma 1).

Schéma 1

Schéma de construction de l'indice de vulnérabilité au changement climatique du GIEC



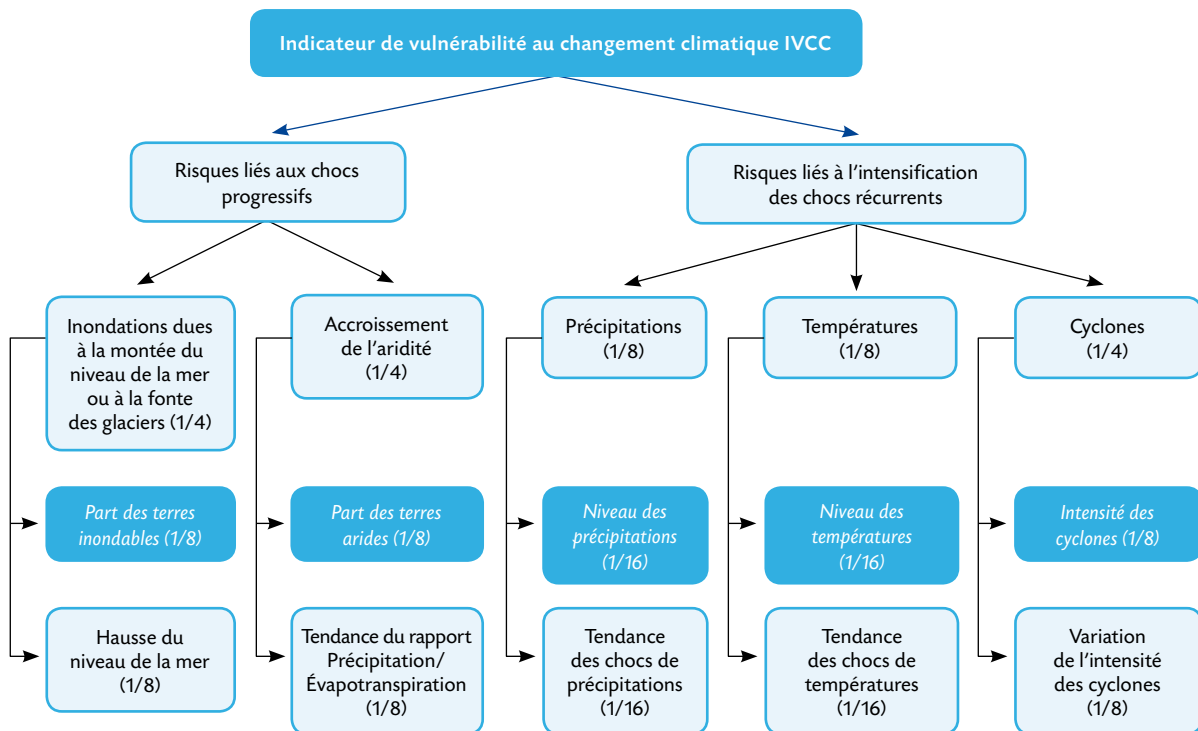
Source : GIEC (2014).

L'indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI – *Physical Vulnerability to Climate Change Index*) développé par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) ne prend en compte que l'aspect structurel de la vulnérabilité au changement climatique (voir schéma 2). L'indicateur PVCCI tient compte de huit composantes du risque reliées entre elles :

- aux conséquences géophysiques persistantes possibles du changement climatique au niveau des pays : (i) proportion de terres inondables, (ii) hauteur probable du niveau de la mer, (iii) proportion de terres arides, (iv) tendances du rapport précipitation / évapotranspiration (ET) ;
- à l'intensification des chocs récurrents : (v) niveau des précipitations et des températures, (vi) intensité des cyclones, (vii) tendances des chocs de précipitations et de températures, (viii) variation de l'intensité des cyclones.

Schéma 2

Schéma de construction de l'indice PVCCI de la FERDI



NB : Les cases correspondant aux deux dernières lignes font respectivement référence aux composants de l'exposition (*en italique*) et aux composants du niveau des chocs.

Source : Guillaumont et al. (2017).

Selon cet indicateur, tous les pays sont vulnérables au changement climatique. Néanmoins, les petits États insulaires en développement (PEID), l'Afrique subsaharienne et, de manière générale, les pays les moins avancés (PMA) sont particulièrement vulnérables (GUILLAUMONT *et al.*, 2017).



2.3 Les conséquences des troubles sociopolitiques

2.3.1. Pourquoi analyser les répercussions des troubles sociopolitiques ?

L'analyse des répercussions des troubles sociopolitiques (au sens large) est un champ d'étude très peu étudié dans le détail.

Mais les divers exemples de conflit montrent que les troubles sociopolitiques peuvent avoir des conséquences très différentes en fonction de la localisation et de la nature des troubles. En effet, à condition qu'il ne se diffuse pas, un trouble peut avoir des conséquences limitées, s'il est localisé sur une partie du territoire ayant un poids économique relativement marginal. Par exemple, la rébellion naxalite en Inde est clairement localisée dans les États pauvres de l'Est du pays, avec donc peu de risques de diffusion au reste du pays. Quant à la nature des troubles, les conflits armés ont des répercussions très lourdes et à long terme en raison de la destruction de capital humain et physique que ceux-ci génèrent : le coût moyen d'une guerre civile équivaut à plus de 30 années de croissance du PIB d'une économie en développement de taille moyenne (BANQUE MONDIALE, 2011).

2.3.2. Les conséquences des troubles sociopolitiques peuvent être directes ou indirectes

Dans le cas de troubles violents et généralisés, la violence a un impact important et durable sur le capital social et économique des pays concernés. Ses conséquences immédiates sont la mortalité, les blessures et les déplacements. À moyen terme, la violence impacte la santé et la survie des personnes, ainsi que leur capacité productive. À long terme, elle freine le développement social et économique, ainsi que le bien-être général des populations (en compromettant notamment la bonne santé psychologique des individus). L'*Institute for Economics and Peace* (IEP), estime que l'impact économique de la violence en 2015 s'établissait à 13 600 milliards USD, soit l'équivalent de 13,3 % du PIB mondial (IEP, 2016)^[31]. À long terme, les troubles violents augmentent fortement les risques de décès et d'invalidité suite à des maladies infectieuses (paludisme et tuberculose notamment), particulièrement pour les femmes et les enfants (GHOBARAH *et al.*, 2003).

Les répercussions directes des troubles violents pour les pays peuvent être :

- des ruptures dans le processus de création de richesse ;
- la destruction du capital physique et humain.

COLLIER *et al.* (2003) ont montré que les conséquences destructives des conflits internes sont potentiellement si importantes qu'elles favorisent l'écart de richesse mondiale entre les pays riches et les pays pauvres.

Les troubles peuvent également avoir des effets plus indirects, même lorsque ces derniers sont plus circonscrits :

- droits de propriété menacés et hausse de l'incertitude ;
- effet négatif sur l'accumulation du capital physique ;
- effet négatif sur l'accumulation du capital humain (fuite des cerveaux) ;
- effet négatif sur la productivité des facteurs de production ;
- pression sur les finances publiques (hausse des dépenses de sécurité ou des dépenses destinées à récompenser les soutiens et à apaiser les oppositions, au détriment des dépenses de santé et d'éducation) ;
- frein aux réformes structurelles ;
- hausse de la vulnérabilité aux chocs externes : les conflits sociaux même latents rendent difficiles les réformes rendues nécessaires en vue des ajustements économiques.

2.3.3. Les déterminants de l'ampleur des conséquences des troubles

Étant donné qu'il existe un lien entre la nature du régime politique et la forme des troubles sociopolitiques, il existe également un lien entre la nature du régime politique et l'ampleur des conséquences des troubles. Les autocraties ou les anocraties sont davantage susceptibles de connaître des troubles violents et/ou armés que les régimes démocratiques. Le recours à la force est plus systématique dans le cas des régimes plus autoritaires.

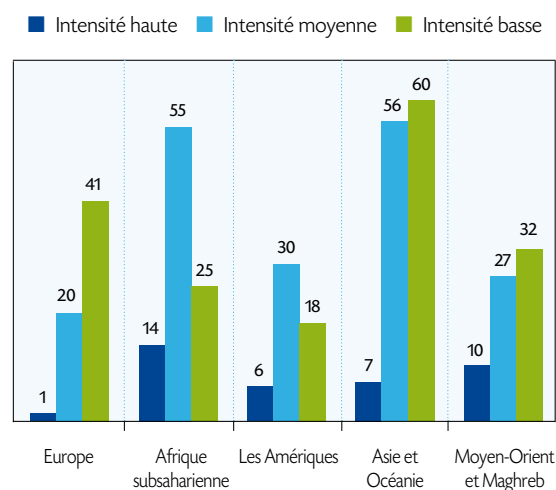
La capacité de réaction de l'État face à l'apparition de troubles influence également grandement l'ampleur des conséquences des troubles. En effet, certains États sont capables de mobiliser et d'utiliser plus efficacement les ressources nécessaires à l'apaisement des troubles sociopolitiques.

[31] L'*Institute for Economics and Peace* (IEP) établit un agrégat mondial des coûts associés à l'endiguement de la violence.

Il existe une corrélation entre la zone géographique (Afrique subsaharienne, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie, Europe, etc.) et le type de troubles (voir graphique 10). Par exemple, la fréquence des conflits de forte intensité localisés est plus élevée en Afrique subsaharienne, et la fréquence des conflits de faible intensité localisés est plus élevée en Asie. Les types de conflit en Amérique latine ont progressivement changé de forme avec une montée des conflits de nature sociale et des conflits liés au trafic de stupéfiants.

Graphique 10

Distribution des conflits en 2016 par région et par intensité



Source : Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung (HIK), 2017.

3 / Comment évaluer le risque sociopolitique ?

En s'appuyant sur les concepts et le cadre d'analyse présentés préalablement, cette section propose une démarche pragmatique appliquée aux pays émergents et en développement, pour évaluer le risque sociopolitique d'un pays. Elle est, par nature, contestable mais présente le principal atout de proposer un cadre d'analyse, la connaissance approfondie du pays par l'expert demeurant essentielle à la qualité de l'analyse du risque sociopolitique d'un pays.

Son cadre d'analyse repose sur l'évaluation de quatre dimensions structurelles du risque sociopolitique :

1. vulnérabilités de nature historique et géographique ;
2. vulnérabilités de nature politique ;
3. vulnérabilités de nature socioéconomique et démographique ;
4. vulnérabilités de nature climatique.

Pour parvenir à cette évaluation, la démarche proposée comporte les trois étapes successives suivantes :

- **étape 1** : établir un classement « risque préliminaire » sur la base d'indicateurs extérieurs des dimensions de nature politique, socioéconomique et démographique ;
- **étape 2** : affiner l'analyse des vulnérabilités structurelles et proposer une évaluation des autres dimensions du risque (historique, géographique et climatique) ;
- **étape 3** : proposer des éléments de perspective en analysant des facteurs potentiellement déclencheurs et stabilisateurs.

3.1. Prendre en compte les caractéristiques clés du pays

Afin d'analyser le risque sociopolitique auquel un pays est confronté, un classement préliminaire est réalisé sur la base des dimensions politique et socioéconomique. Pour cela, deux indicateurs extérieurs sont utilisés, à savoir : (i) la nature du régime politique laquelle exerce en effet une influence sur la forme et l'intensité des troubles sociopolitiques, et (ii) le niveau de revenu par habitant qui est un facteur déterminant du risque de déclenchement de troubles sociopolitiques ainsi que de leur forme et de leur intensité. En effet, comme l'illustre

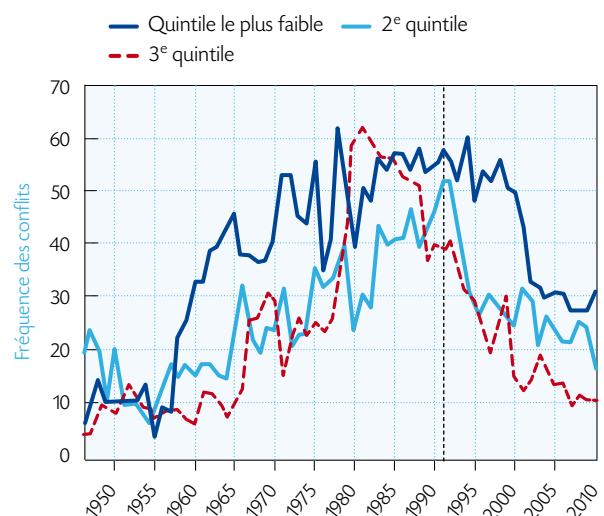
le graphique 11, les conflits sont plus importants dans les pays faisant partie du quintile le plus faible en termes de revenu par habitant.

Concernant la nature du régime politique, il est important d'aller au-delà d'une représentation dichotomique *démocraties/autocraties* en prenant en compte l'existence de situations intermédiaires, symbolisées par les anocraties. Plusieurs raisons expliquent cette importance :

- il n'existe pas de définition générale de ce qu'est une *démocratie* ;
- le nombre d'*anocraties* dans le monde a fortement augmenté, et ces régimes connaissent un plus fort risque de déclenchement de troubles ;
- les *autocraties* ne sont pas les plus à risque en termes de déclenchement de troubles ;
- certains pays sont qualifiés de pays « effondrés » ou « faillis ». Il s'agit d'une notion controversée, mais qui désigne en général un État ayant perdu partiellement ou totalement le monopole de la violence légitime au sens de Weber. Les auteurs s'accordent sur un certain nombre de critères.

Graphique 11

Niveau de revenu par habitant et fréquence des conflits (1946-2010)



Source : Center for Systemic Peace (CSP).

L'indicateur *Polity IV* du *Center for Systemic Peace* est largement utilisé dans la littérature afin d'apprécier, de manière indépendante, la nature des régimes politiques^[32]. Il s'agit d'un indice composé de cinq variables (voir MARSHALL et JAGGERS, 2002) :

- **XCONST** : contraintes institutionnelles sur les pouvoirs décisionnels du chef de l'exécutif ;
- **XRCOMP** : dans quelle mesure les mécanismes de sélection du *leader* politique sont institutionnalisés, compétitifs et ouverts ;
- **XROPEN** : dans quelle mesure la population politiquement active a l'opportunité, en principe, d'accéder au poste exécutif par un processus régulier et transparent ;
- **PARREG** : le degré d'institutionnalisation ou de réglementation de la concurrence politique ;
- **PARCOMP** : l'étendue de la restriction gouvernementale à la concurrence politique.

Si un pays obtient une note élevée sur les cinq composantes, il est considéré comme démocratique. Si un pays obtient un score bas sur toutes les composantes, il est considéré comme autoritaire. Un score « démocratique » parfait sur les cinq composantes ressort à 10 ; un score « autoritaire » parfait sur les cinq composantes ressort à -10. Le classement *Polity IV* des régimes politiques se décline comme suit :

- *indice Polity IV* entre 6 et 10 (inclus) : démocratie ;
- *indice Polity IV* entre 1 et 5 (inclus) : anocratie « ouverte » ou semi-démocratie ;
- *indice Polity IV* entre -5 et 0 (inclus) : anocratie « ouverte » ou semi-autocratie ;
- *indice Polity IV* entre -6 et -10 (inclus) : autocratie.

Afin d'apprécier correctement la nature des régimes politiques, il est important de prendre en compte le score *Polity IV* à l'instant *t*, mais également l'évolution de cet indice dans le temps^[33] (voir encadré 3).

Encadré 3 La formation de l'Etat éthiopien selon l'indice *Polity IV*

Le cas de l'Éthiopie illustre bien l'importance d'adopter une approche de long terme dans l'analyse du risque politique, afin de tenir compte de l'Histoire longue d'un pays. En effet, il est essentiel de retracer les dynamiques de formation de l'État éthiopien contemporain, afin de comprendre les sources des différents conflits qu'a connus le pays.

L'Histoire récente de l'Éthiopie (*i.e.* XXI^e siècle) montre une détérioration de l'indice *Polity IV* entre 2005 et 2006, le régime politique éthiopien passant du statut de semi-démocratie à celui de semi-autocratie (voir graphique 12). À première vue, cela laisse à penser que la situation politique éthiopienne avance vers un durcissement du régime politique. Néanmoins, l'Histoire longue du pays (depuis 1945) montre en réalité une évolution plus complexe.

Jusqu'en 1992, le régime politique éthiopien était considéré comme une autocratie pure selon l'indice *Polity IV* (cf. courbe bleue sur le graphique 12). L'histoire de l'Éthiopie entre 1945 et 1991 est marquée par des guerres civiles et des coups d'État.

Haïlé Sélassié I^{er} (souvent appelé le *Négus*) règne en tant qu'empereur sur l'Éthiopie de 1930 à 1974 (l'occupation italienne entre 1936 et 1941 le contraint à l'exil, occupation qu'il n'a jamais reconnue, niant ainsi l'administration coloniale italienne). La révolution de 1974 met fin à son règne ainsi qu'à la monarchie. Le pouvoir est rapidement récupéré par la junte militaire du Derg dirigée par Mengistu Haile Mariam. La lutte indépendantiste érythréenne qui a commencé en 1962, conduit à la chute du régime en 1991.

Après une période de transition entre 1992 et 1996, le pays enregistre une augmentation de l'indice *Polity IV* qui passe de -8 à 1 (semi-démocratie). L'Éthiopie connaît une période de relative stabilité depuis l'arrivée au pouvoir du Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens (FDRPE) en 1991. La chute du régime de Mengistu (28 mai 1991) fait place à une période de transition jusqu'en 1995 (cf. courbe en pointillés verts sur le graphique 12), dominée par le FDRPE, lequel est soutenu par le Front de libération des peuples du Tigré (FLPT)

...

[32] L'utilisation de l'indicateur de régime politique *Polity IV* est toutefois critiquée dans l'analyse de la relation entre le système politique et l'instabilité politique (HEGRE *et al.*, 2001 ; FEARON et LAITIN, 2003 ; VREELAND, 2008). En effet, l'indicateur tient compte des instabilités politiques (telles que les guerres civiles) pour définir les caractéristiques du régime. Les résultats sont donc *in fine* tautologiques : un pays connaissant des guerres civiles aura plus de chances de connaître des guerres civiles.

[33] L'utilisation des données *Polity IV* n'est plus problématique lorsque les analyses sont linéaires, c'est-à-dire lorsque l'on analyse l'évolution dans le temps de l'indice. FEARON et LAITIN (2003) ont, par exemple, étudié le lien entre les changements de régime et les guerres civiles en considérant les changements dans l'indice *Polity IV*.



...

(VAUGHAN, 2011). Une nouvelle constitution est votée le 8 décembre 1994 et donne officiellement naissance à la Seconde République éthiopienne qui prend le nom de République fédérale démocratique d'Éthiopie (RFDE) le 21 août 1995. Entre 1991 et 2001, le FDRPE prône, dans ses discours, la mise en place d'institutions démocratiques.

À l'issue d'une crise interne au sein de l'alliance FPLT-FDRPE en 2001, Meles Zenawi (alors dirigeant du FDRPE) ancre sa domination au sein de l'État éthiopien. Les élections générales de 2005 ont été marquées par une progression notable d'une partie de l'opposition. Les résultats contestés par cette dernière ont conduit à des violences les mois suivant l'élection, faisant plus d'une centaine de morts (ABBINK, 2006). Par la suite, le FDRPE a intensifié sa stratégie de contrôle.

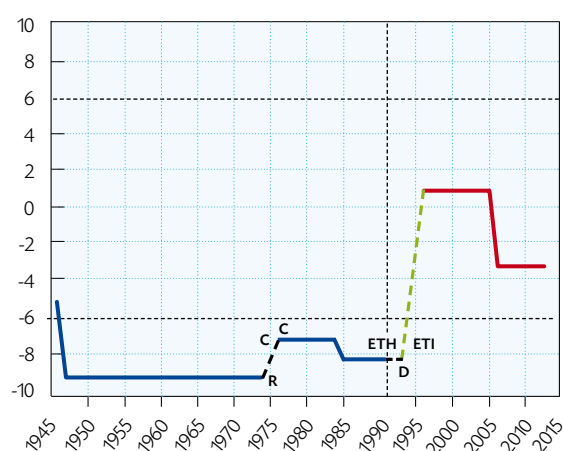
La disparition de Meles Zenawi le 20 août 2012 représente un tournant important. Le remplacement de Meles Zenawi comme Premier ministre par Haile Mariam Dessalegn le 21 septembre 2012 constitue le premier changement pacifique à la tête de l'État éthiopien depuis le couronnement d'Haïlé Sélassié comme « Roi des Rois » (*Negusse Negest*) en 1930. Une transmission du pouvoir qui, pour la première fois, ne s'accompagne pas d'un changement brutal de régime (BACH, 2012).

Lors des élections de mai 2015, le FDRPE a remporté l'ensemble des sièges du Parlement, le pays devenant un régime de parti unique de fait. *Amnesty International* et de nombreuses ONG ont dénoncé la campagne électorale caractérisée par une offensive contre les droits à la liberté d'expression, d'association

et de réunion. Selon *Amnesty International*, « les autorités éthiopiennes ont incarcéré de nombreux journalistes, blogueurs, manifestants et membres des partis politiques d'opposition. Elles ont également recouru à des mesures de harcèlement et à des lois répressives contre les médias indépendants et la société civile ».

Graphique 12

Régime politique éthiopien selon l'indice Polity IV (1945-2013)

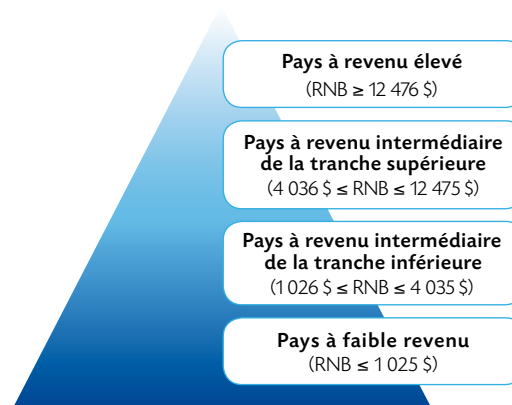


Source : Center for Systemic Peace (CSP).

Concernant le niveau de développement des pays, la Banque mondiale réalise, chaque année, un classement des pays en fonction de leurs revenus bruts nationaux (voir graphique 13). Ce classement est mis à jour annuellement selon la méthode « Atlas » qui permet de réduire tout changement dans les taux de change causé par l'inflation. Cette méthode permet de rendre comparables les revenus nationaux bruts (RNB) entre eux.

Graphique 13

Classement Banque mondiale des pays en fonction de leur revenu



RNB : Revenu national brut.

Source : Banque mondiale, nouvelle classification des pays en fonction de leur revenu, actualisation 2016.

Généralement, plus le niveau de revenu d'un pays est élevé, moins ses chances de connaître des troubles sociopolitiques est grand. Néanmoins, les niveaux de revenu sont des informations nécessaires mais insuffisantes pour déterminer les niveaux de risque sociopolitique réel des pays. En effet, c'est le croisement des indicateurs « niveau de revenu par habitant » et « nature de régime politique » qui constitue le point de départ de l'analyse du risque sociopolitique. Sur la base des éléments précédents, il apparaît que les pays les plus à risque

sont les États « effondrés » à faible revenu (soit ayant un RNB inférieur ou égal à 1 025 USD). À l'inverse, les pays faisant en général le moins face à des risques sociopolitiques sont les démocraties à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (voir tableau 2). Entre ces deux cas « extrêmes », il est particulièrement nécessaire de réaliser une analyse plus fine des vulnérabilités structurelles des pays, particulièrement dans le cas des anocraties (ou régimes intermédiaires).

Tableau 2 *Matrice contextuelle*

		Nature du régime politique (Polity IV)			
		États « effondrés »	Autocraties	Régimes intermédiaires	Démocraties
Classe de revenu (Banque mondiale)	Pays à faible revenu				
	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure				
	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure				

Source : auteurs.

3.2. Affiner l'analyse des vulnérabilités structurelles

La deuxième étape consiste à ajuster l'appréciation des dimensions du risque liées aux vulnérabilités « politiques » et aux vulnérabilités « socioéconomiques et démographiques ». Les vulnérabilités structurelles prépondérantes diffèrent selon le type de régime politique et le niveau de revenu. Les vulnérabilités « historiques et géographiques » impliquent un examen de l'histoire en termes de conflit et de violence au sein du pays et aux frontières.

3.2.1. Analyser les vulnérabilités liées au régime politique

Les vulnérabilités prépondérantes diffèrent selon la nature du régime politique (voir tableau 3). Les vulnérabilités structurelles propres aux démocraties sont principalement des freins à leur consolidation et au développement d'une démocratie locale. Les jeunes démocraties sont particulièrement vulnérables. À l'inverse, les vulnérabilités structurelles propres aux autocraties reposent davantage sur l'âge du *leader* politique ou la force du régime.

Tableau 3 Vulnérabilités liées au régime politique ^[34]

Classe de revenu (Banque mondiale)	Nature du régime politique (Polity IV)			
	États « effondrés »	Autocraties	Régimes intermédiaires	Démocraties
Pays à faible revenu	Analyse a posteriori des facteurs d'effondrement → Indication quant aux vulnérabilités structurelles préexistantes	Leader âgé et au pouvoir depuis longtemps	Élections : <ul style="list-style-type: none"> • Historique de fraudes et de violences • Crédibilité • Manipulation de la constitution 	Consolidation de la démocratie : <ul style="list-style-type: none"> • Durée d'existence de la démocratie • Consolidation du multipartisme • Participation lors des élections • Crédibilité des institutions politiques
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure		Mécanisme de transmission du pouvoir institutionnalisé et crédible	Polarisation ou fragmentation ethnique/religieuse	Existence d'une démocratie locale (élections locales)
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure		Libertés d'expression ^[35] Force du régime	Factionnalisme ^[36]	

Source : auteurs.

Encadré 4 Les printemps arabes en Égypte et en Jordanie (étude de cas)

Entre 2011 et 2012, plusieurs pays arabes ont connu des contestations populaires d'intensité variable dans l'optique de révolutions démocratiques (i.e. « Printemps arabes »). Le cas des contestations au sein de deux pays de la région Moyen-Orient Afrique du Nord, à savoir la Jordanie (monarchie parlementaire dans laquelle le Roi concentre de nombreux pouvoirs) et l'Égypte (marquée par 30 années d'autoritarisme incarnées par le régime de Moubarak), illustre deux trajectoires différentes de ces révoltes populaires. Alors que la Jordanie parviendra à calmer les protestations par des réformes de son système politique, le peuple égyptien provoquera la chute du gouvernement et le départ du président Hosni Moubarak le 11 février 2011.

Des vulnérabilités politiques et économiques fortes et relativement comparables...

JORDANIE

(1) **Des vulnérabilités de nature politique cristallisées principalement autour de la persistance de la segmentation de la société.** Le processus électoral est marqué par l'absence de réglementations pour le financement des partis politiques (le système électoral implique une prime pour les riches hommes d'affaires) et une loi électorale qui instaure un mode de scrutin controversé de vote unique non transférable, qui participe à la segmentation de la société jordanienne^[37] autour d'inégalités horizontales^[38].

[34] Il s'agit des vulnérabilités prédominantes : elles ne sont ni exclusives, ni limitatives.

[35] La Banque mondiale signale de manière générale l'effet dangereux des restrictions aux libertés, notamment si elles sont couplées avec des problèmes identitaires.

[36] Les régimes intermédiaires, du fait de la faiblesse de leur système de partis politiques, tendent à reposer sur des factions. Dans un régime « factionnel », les groupes politiques se constituent sur la base de réseaux ancrés dans les différences régionales, religieuses ou ethniques.

[37] BALANCHE, 2010.

[38] Les lignes de clivage sont prégnantes entre (i) les Transjordaniens (Jordaniens dits de souche) et les Jordano-Palestiniens, lesquels représentent la moitié de la population totale, (ii) les tribus bédouines, (iii) les zones urbaines et rurales (en particulier, la capitale Amman et le reste du territoire). Les Transjordaniens et les tribus bédouines restent les piliers du Royaume hachémite et bénéficient d'un ensemble de privilèges qu'ils souhaitent conserver. C'est ainsi que l'on observe une surreprésentation de ces soutiens au régime dans l'appareil de l'État, alors que les Jordano-Palestiniens en sont partiellement exclus. Bien que non présents dans le secteur public, ces derniers participent activement à la sphère privée et font partie des grandes familles d'affaires en Jordanie.

...

(2) Un contexte économique atone et une conjoncture régionale peu dynamique favorisent les tensions sur le marché du travail. Plus précisément, le taux de chômage des jeunes (représentant 28 % du total des actifs en 2010) progresse, en particulier celui des diplômés de l'enseignement supérieur qui est en constante augmentation (33 % de l'ensemble des chômeurs en 2010). Ce contexte constitue un facteur de risque sociopolitique important, au regard de la comparaison avec le cas de la Tunisie dont les revendications sur l'emploi ont été des éléments moteurs du soulèvement populaire en 2011.

ÉGYPTE

(1) Le bilan socioéconomique mitigé du régime de Moubarak. L'Égypte connaît plusieurs vagues de libéralisation économique^[39], et notamment celle plus appuyée du gouvernement d'Ahmed Nazif (2004-2011). Au cours de la décennie 2000, 190 entreprises publiques passent dans le giron du secteur privé (IBRAHIM, 1995). Les conditions de vie des classes populaires se détériorent du fait du désengagement de l'État de la sphère sociale et de la baisse des salaires réels causée par les privatisations et l'inflation.

(2) Les difficultés économiques de la jeune génération. Si la jeunesse égyptienne est socialement et culturellement plurielle, elle partage un sentiment commun de frustration face au blocage économique. L'économie égyptienne, à caractère rentier, n'investit pas suffisamment dans les secteurs d'activité créateurs d'emplois.

...mais des changements profonds au sein de la société égyptienne vont jouer un rôle de catalyseur des tensions et des revendications politiques...

Les grèves ouvrières égyptiennes de 2004/2008 sont les prémices d'une culture de la contestation (BEININ, 2014). L'Égypte a connu entre 2004 et 2008 une période de mouvements sociaux : grèves, occupations d'usines et manifestations^[40]. En 2008, la forte augmentation du prix des principales denrées alimentaires donne de l'ampleur au mécontentement social^[41]. De plus, les nombreuses grèves ouvrières de cette dernière décennie ont insufflé à la société civile égyptienne les prémices d'une culture de la contestation et la formation d'une conscience politique.

De manière générale, la réussite du soulèvement de 2011 a été favorisée par la rencontre de revendications venant de toutes les couches de la société (jeunes urbains aux avant-gardes, classes moyennes et populaires, ouvriers et paysans, urbains et ruraux, fonctionnaires, universitaires et classes libérales), permettant au mouvement d'atteindre la masse critique nécessaire à la chute du régime. En effet, les mobilisations ouvrières de la décennie 2000 se sont élargies à des milieux traditionnellement peu enclins à la protestation, notamment celui des fonctionnaires, des universitaires et des professions libérales. Dans les zones rurales, l'ampleur des difficultés socioéconomiques des paysans (allocation des terres, problèmes d'accès au foncier et à l'irrigation, expropriation de l'armée, coût de la terre, etc.) attisent la colère et les mouvements protestataires.

Le processus révolutionnaire entamé dès le milieu de la décennie 2000 rend compte de tendances sociologiques, anthropologiques et démographiques de long terme qui ont peu à peu transformé la société égyptienne. La baisse de la fécondité, reflet de l'élévation du niveau d'éducation des femmes, modifie peu à peu les structures familiales traditionnelles, annonçant l'affaiblissement du patriarcat et l'avènement d'un individu au parcours de plus en plus autonome. Véritable mutation anthropologique, cette remise en cause de l'ordre social traditionnel peut déboucher sur une « crise de transition », pouvant déborder sur le politique selon les sociétés (PAGÈS-EL KAROUI et VIGNAL, 2011).

... qui participeront à l'échec de la réforme du système égyptien...

La tentative de réforme du régime de Moubarak, une menace pour les intérêts militaires. Miné par la corruption, le clientélisme, la centralisation et une main-d'œuvre peu productive, le système socioéconomique égyptien (qui obéit encore largement aux caractéristiques du socialisme nassérien^[42]) est inefficace. L'ascension au pouvoir du fils du président, Gamal Moubarak, et de la classe des hommes d'affaires égyptiens marque une tentative de réformer le système. Parmi l'élite au pouvoir central, les militaires laissent peu à peu la place aux hommes d'affaires. Le projet de Gamal Moubarak de succéder à son père à la tête de l'État suscite de plus en plus de tensions entre le président Hosni Moubarak et l'institution militaire, composante consubstantielle du régime. L'armée craint en effet pour ses intérêts économiques.

...

[39] Acculé par un niveau de dette publique insoutenable, l'État égyptien a recours en 1991 à un financement du FMI assorti d'un plan d'ajustement structurel (PAS) : désengagement de l'État, privatisations, ouverture commerciale, réforme bancaire et programme de soutien à l'investissement.

[40] En décembre 2004, les grèves parties de l'industrie textile gagnent rapidement les secteurs de la construction, des travaux publics, des transports, de l'agroalimentaire, du pétrole, etc.

[41] Le pain subventionné manque ; une quinzaine de personnes meurent lors d'émeutes devant des boulangeries.

[42] L'État joue un rôle dominant, garant des idéaux de la Révolution des officiers libres de 1952 : « l'autarcie, le contrôle égyptien (de préférence étatique) des secteurs clés de l'économie, le maintien de la capacité à offrir, sur le marché, des biens à des prix accessibles, et enfin de la capacité de l'État à offrir un emploi au plus grand nombre » (ACLIMANDOS, 2011).



...

Face à l'ampleur du soulèvement populaire en janvier 2011, l'armée prend la mesure de l'impossibilité de maintenir en place un président dont l'impopularité menace à la fois le régime et les intérêts militaires. Le 31 janvier 2011, elle annonce qu'elle ne tirera pas sur le « grand peuple égyptien », porteur de revendications légitimes, et se porte garante de la révolution. La contestation sociale a offert à l'armée la possibilité d'opérer un changement dans le régime, et non pas un « changement de régime » (pour reprendre les termes de HENRI et LACROIX, 2014).

... alors que la réforme du système jordanien parviendra à calmer les tensions dans le pays.

Après les soulèvements populaires de la région en 2011, les revendications politiques et sociales qui ont gagné la Jordanie, ont incité le Royaume hachémite à engager des réformes. C'est dans ce contexte qu'une réforme constitutionnelle et une modification de la loi électorale ont eu lieu (celles-ci ne remettent pas en question le mode de scrutin controversé du vote unique non transférable)^[43]. Le prin-

cipal parti d'opposition jordanien, le Front islamique d'action (FIA)^[44], a donc décidé de ne pas participer aux élections de janvier 2013, jugées non représentatives. Les revendications pour davantage d'ouverture politique vont donc se poursuivre tout comme les craintes des Transjordaniens et des tribus bédouines de céder leurs privilèges aux Jordano-Palestiniens. Les frustrations exprimées par le FIA s'en trouveront donc renforcées, à l'instar de la segmentation de la société.

Par ailleurs, le roi Abdallah II a récemment appelé à de nouvelles réformes qui visent à converger vers un gouvernement de type parlementaire. Ainsi, le Premier ministre ne serait plus à terme désigné uniquement par le monarque, mais après consultations avec la majorité parlementaire issue des urnes. En dépit de la marginalisation dont elle fait l'objet, la principale force d'opposition politique liée aux Frères musulmans, autrement dit le FIA, n'appelle pas à la fin de la monarchie. Bien que la société jordanienne soit segmentée, le régime monarchique relève d'un consensus national qui permet de lier les différentes composantes sociétales, agissant ainsi comme une force de rappel.

[43] Une réforme constitutionnelle a été mise en œuvre en septembre 2011 visant à rééquilibrer les pouvoirs. Celle-ci a étendu les prérogatives de l'autorité judiciaire, a renforcé les pouvoirs du Parlement et a créé une Cour constitutionnelle. Par la suite, la loi électorale de 1993 a été modifiée en juillet 2012 et a permis la création d'une commission électorale indépendante, permettant aux élections de se dérouler dans une plus grande transparence. En outre, cette nouvelle loi électorale permet une augmentation du nombre de sièges à pourvoir au sein de l'Assemblée nationale (120 à 150 sièges) ainsi que l'introduction d'une dose de proportionnelle à hauteur de 18 %, ce qui rend possible une participation des Jordano-Palestiniens aux débats parlementaires.

[44] Il s'agit de l'aile politique des Frères musulmans en Jordanie.

3.2.2. Appréhender les vulnérabilités prépondérantes liées à la classe de revenu

Les vulnérabilités prépondérantes diffèrent également selon le niveau de revenu du pays (voir tableau 4).

Tableau 4 Vulnérabilités liées à la classe de revenu ^[45]

Classe de revenu (Banque mondiale)	Nature du régime politique (<i>Polity IV</i>)			
	États « effondrés »	Autocraties	Régimes intermédiaires	Démocraties
Pays à faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté, conditions de vie, croissance • Existence de filets de protection sociale ^[46] • Exposition aux chocs économiques, climatiques ou naturels • Degré de faiblesse des « institutions » 			
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	<ul style="list-style-type: none"> • Existence et forme des filets de sécurité sociaux • Croissance et caractère inclusif de la croissance • Niveau de chômage 			
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	<ul style="list-style-type: none"> • Asymétrie entre un niveau élevé d'éducation et les opportunités d'emploi • Inégalités économiques et spatiales • Force des revendications de nature politique 			

Source : auteurs.

Encadré 5 Inégalités et pauvreté au Brésil (étude de cas)

Plusieurs réformes menées depuis 2004 au Brésil laissent à penser que les inégalités économiques sont en baisse dans le pays. Pourtant, une étude plus approfondie des classes sociales brésiliennes (en particulier de la classe moyenne) révèle au contraire une plus forte polarisation économique de la société.

Après une longue période de creusement des inégalités, le Brésil a initié à la fin de la décennie 1990 un mouvement sans précédent de réduction de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques. Ce mouvement peut être décomposé en trois phases :

1999-2003 : période de croissance économique faible (moyenne annuelle de 2,5 %) pendant laquelle les revenus de l'ensemble de la population connaissent une baisse généralisée (surtout ceux des classes de revenus supérieures), à l'exception des revenus des plus pauvres qui se maintiennent.

2004-2011 : période de croissance soutenue (moyenne annuelle de 4,2 %) pendant laquelle les revenus de l'ensemble de la population augmentent, ceux des classes les plus pauvres connaissant un dynamisme plus soutenu.

...

[45] Il s'agit des vulnérabilités prédominantes : elles ne sont ni exclusives, ni limitatives.

[46] Les filets de protection sociale (assistance sociale) doivent être entendus au sens large (subventions, transferts monétaires, allocations familiales, etc.). L'assistance sociale se distingue de l'assurance sociale (pensions de retraite et d'invalidité, assurance chômage) et des programmes d'emploi.



...

2012-2014 : les revenus ont poursuivi leur tendance haussière dans un contexte de croissance ralentie ; toutefois la stagnation économique en 2014 laisse présager de l'arrêt du mouvement de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Les principaux phénomènes économiques porteurs de ce mouvement sont les suivants :

(i) le dynamisme de l'activité économique, permettant la création d'emplois formels et le financement des politiques sociales ;

(ii) l'accès au crédit des ménages à faible revenu jusqu'alors en marge des services bancaires, car présentant un profil de risque élevé ;

(iii) la forte baisse de l'inflation (5,5 % en moyenne sur la période 2004-2014), permettant aux déciles les plus pauvres de préserver leur pouvoir d'achat ;

(iv) la politique de valorisation du salaire minimum : sous la présidence de Lula (2003-2010), le salaire minimum a connu une augmentation de 53,6 % en termes réels (contre 21,9 % sous la présidence de Cardoso – 1995-2002)^[47] ;

(v) les politiques sociales de redistribution mises en place par le président Lula, regroupant une trentaine de programmes répartis en quatre piliers (accès à l'alimentation, renforcement de l'agriculture familiale, activités génératrices de revenus, promotion du partenariat et mobilité sociale), et dont l'initiative phare est la *Bolsa Família*^[48] (en français : « bourse familiale ») ;

(vi) le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu a enfin été rehaussé par l'accès aux équipements domestiques chinois, moins coûteux compte tenu de l'appréciation du real brésilien (R\$, sous son abréviation locale usuelle), monnaie nationale du Brésil depuis 1994.

Sur la période 2004-2013, 28 millions de brésiliens seraient sortis de la pauvreté, ramenant l'indicateur de pauvreté de 22,4 % à 9 %, et celui d'extrême pauvreté de 7,6 % à 4 %^[49]. Le revenu par habitant a augmenté de 31 % entre 2003 et 2013, passant de 4 451 à 5 823 USD. Par ailleurs, après une croissance soutenue des inégalités de 1960 (Gini de 0,535) à 1990 (0,607), le coefficient de Gini est redescendu en 2013 à un niveau proche de celui enregistré avant la dictature (0,522).

Selon les autorités brésiliennes, près de 45 millions de personnes se seraient élevées au statut de classe moyenne entre 2003 et 2013, portant cette catégorie à 108 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population du pays.

La classe moyenne, mythe et réalité. L'accès des travailleurs pauvres (classe C dans la terminologie locale) aux biens de consommation durables a troublé la perception des différents groupes sociaux au Brésil. La classe C correspond aux ménages ayant amélioré leurs conditions de vie grâce à l'élévation de leur pouvoir d'achat consécutif à l'accès à un emploi formel, à la valorisation des salaires réels, à l'accès au crédit à la consommation et à la baisse de l'inflation. Cette classe C, assimilée à la classe moyenne par les autorités brésiliennes, représente plus de 60 % de la population brésilienne en 2013 (voir graphique 14)^[50]. Le critère d'appartenance retenu se limite à un niveau de revenu absolu : tout membre d'un ménage percevant un revenu mensuel individuel compris entre 320 et 1 120 R\$ (soit respectivement 90 et 314 EUR)^[51] appartient à la classe moyenne (proche de la ligne de pauvreté).

Or la réalité socioéconomique de la classe C est très éloignée de celle de la classe moyenne établie (classe B supérieure/classe A inférieure), similaire à celle des classes moyennes des pays industrialisés. Marcio Pochmann^[52], ancien directeur de l'IPEA, remet ainsi en cause l'existence de cette classe moyenne qui serait devenue majoritaire au cours de la dernière décennie. Selon Pochmann, « la nouvelle classe moyenne brésilienne est une invention » qui a pour effet d'amplifier le succès, et partant la légitimité, des politiques sociales menées sous les présidences successives de Lula et de Dilma Rousseff. Les autorités brésiliennes ont calqué le concept socioéconomique flou et extensible de classe moyenne des pays développés sur une réalité brésilienne très éloignée des standards européens et américains. En retenant la définition brésilienne, un individu appartenant à la classe moyenne serait considéré comme pauvre en Europe. L'actuel directeur de l'IPEA, le sociologue Jesse Souza, partage ce constat et associe la classe C à une nouvelle catégorie de travailleurs (les « batailleurs »), et non pas à l'émergence d'une nouvelle classe moyenne. La classe C comprend ainsi des ménages endettés, ne disposant pas d'épargne, et donc très vulnérables.

...

[47] Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE) (Institut brésilien de géographie et de statistiques).

[48] Ce système de transferts sociaux aux familles en situation d'extrême pauvreté est conditionné à la scolarisation des enfants, leur suivi médical ainsi que celui des femmes enceintes. De 3,6 millions de familles en 2003, ce programme a été étendu à 14 millions de ménages fin 2014. Au total, 50 millions de personnes bénéficient de ces transferts, soit un quart de la population brésilienne (FMI, Article IV, mars 2015). Ce « programme conditionnel » – qui fait partie du programme plus général *Fome Zero* – se rapproche du concept de « revenu de base ».

[49] Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA)* (Institut d'études économiques appliquées). Ligne d'extrême pauvreté, selon la définition des autorités brésiliennes, soit un revenu mensuel inférieur à 77 R\$ (Brasil sem miséria, décret 7492).

* Créée en 1964, IPEA est, au Brésil, une fondation publique fédérale qui dépend de la présidence de la République. Actuellement, les activités de l'IPEA fournissent un support technique et institutionnel aux options du gouvernement brésilien pour la formulation de politiques publiques et des programmes de développement.

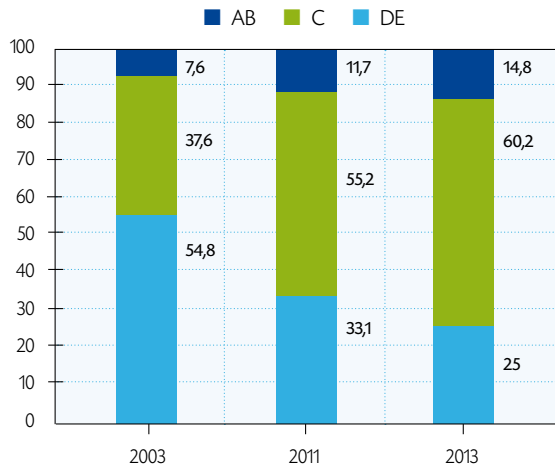
[50] NERI M. (2014), *Ministro-chefe da Secretaria de Assuntos Estratégicos da Presidência da República, A classe média brasileira*.

[51] Prix de janvier 2014, taux de change R\$/EUR de 0,306.

[52] MARCIO POCHMANN est économiste, spécialiste des changements sociaux résultant des politiques économiques et sociales mises en place sous la présidence de Lula (2003-2010).

Graphique 14

Évolution des classes économiques brésiliennes (en % de la population)



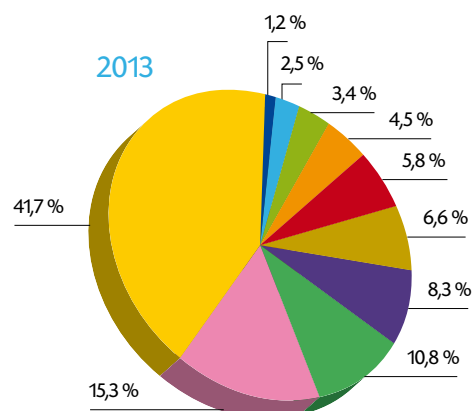
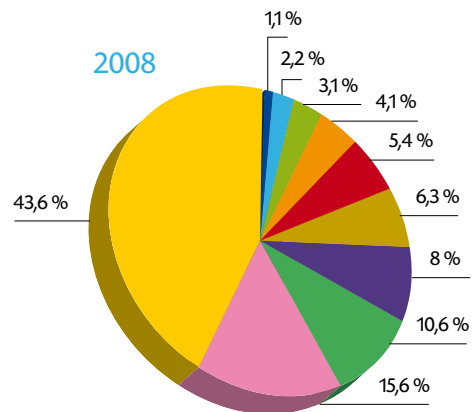
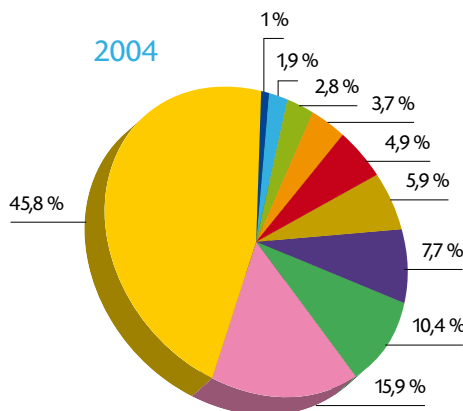
Source : Fondation Getulio Vargas (FGV).

Une relative inertie de la distribution de revenu par décile. Le graphique 14 est trompeur car il donne l'image d'une société brésilienne devenue plus égalitaire du fait d'une plus grande polarisation de la population dans les déciles de ladite classe moyenne. Le graphique 15 est révélateur de la relative inertie de la structure sociale brésilienne : la réduction des inégalités via l'augmentation des revenus depuis la dernière décennie, n'a pas été d'intensité suffisante pour modifier de manière notable la distribution du revenu par décile. Si l'amélioration du sort des pauvres est incontestable depuis la dernière décennie, le Brésil n'a toutefois pas connu de réelle transition socioéconomique. La structure en termes de distribution des revenus par décile n'a guère évolué^[53] ; on observe au mieux une tendance à une plus grande polarisation au sein de la structure sociale.

Graphique 15

Distribution du revenu des ménages brésiliens par décile de revenu (en %)

■ 1^{er} décile ■ 2^e décile ■ 3^e décile ■ 4^e décile
 ■ 5^e décile ■ 6^e décile ■ 7^e décile ■ 8^e décile
 ■ 9^e décile ■ 10^e décile



Sources : Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios* (PNAD)/IBGE, calculs AMR (AFD). *Enquête nationale par sondage auprès des ménages.

[53] CLAUDIO SALVADORI DEDECCA (2014), *A redução da desigualdade e seus desafios* (La réduction des inégalités et ses enjeux), *Presente e futuro do desenvolvimento brasileiro*, IPEA.

3.2.3. Intégrer les vulnérabilités de nature historique et géographique

Les vulnérabilités historiques ou géographiques impliquent un examen de l'histoire en termes de conflit et de violence à la fois au sein du pays et aux frontières. La littérature montre en

effet que les situations de violence interne tendent à perdurer (« pièges » à violence ou à conflits) et que les conflits aux frontières « débordent » sur les pays voisins.

Encadré 6 Vulnérabilités historiques en Afrique du Sud (étude de cas)

Le cas de l'Afrique du Sud illustre l'importance de tenir compte des données historiques, afin d'analyser la vulnérabilité sociopolitique actuelle d'un pays. En effet, ce pays a été fortement marqué par la période d'apartheid^[54] entre 1948 et 1994. Si depuis il est parvenu à organiser une transition politique majeure, cette sombre période a profondément marqué le pays.

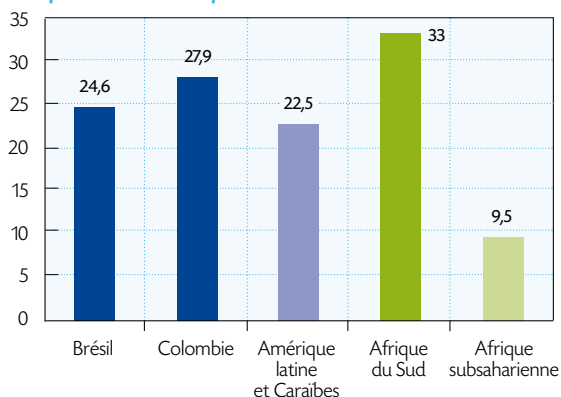
L'Afrique du Sud est marquée par une violence endémique et multiforme...

L'Afrique du Sud est aujourd'hui considérée comme l'un des pays les plus violents au monde. Le trafic et les guerres territoriales entre gangs dans les villes d'Afrique du Sud se traduisent

chaque année par un nombre élevé d'homicides intentionnels (avec un nombre disproportionnellement important de civils), qui dépasse largement le niveau des conflits conventionnels au demeurant nombreux également (BANFIELD, 2014). En 2014, l'Afrique du Sud enregistrait 33 homicides intentionnels pour 100 000 personnes, tandis que l'Afrique subsaharienne enregistrait 9,5 (en moyenne) sur la même période, soit un chiffre plus de trois fois inférieur (voir graphique 16). Le taux d'homicides a fortement diminué depuis 1995 (où il atteignait alors 65 pour 100 000 personnes) ; néanmoins, depuis 2011, ce chiffre est en légère hausse (voir graphique 17).

Graphique 16

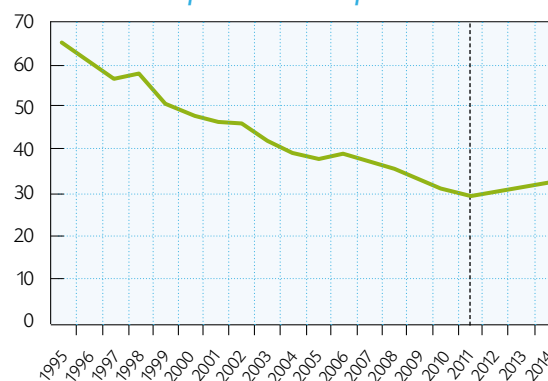
Nombre d'homicides intentionnels^[55] moyen en 2014 en Afrique du Sud (pour 100 000 personnes)



Source : base de données des statistiques internationales sur les homicides de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC – United Nations Office on Drugs and Crime).

Graphique 17

Évolution du nombre d'homicides intentionnels en Afrique du Sud par an sur la période 1995-2014 (pour 100 000 personnes)



Source : base de données des statistiques internationales sur les homicides de l'UNODC.

[54] L'apartheid (mot afrikaans, signifiant « séparation, mise à part ») désigne la politique mise en place suite à la victoire du NP – *National Party* ou *Nasionale Party* en afrikaans (Parti national afrikaan) lors des élections de 1948. Théoriquement, cette politique devait permettre un « développement séparé » des diverses communautés du pays, selon son théoricien, le docteur Hendrik Verwoerd. En fait, elle vise à entériner la ségrégation géographique, économique et sociale des races initiée par les précédents régimes. En 1950, le gouvernement fait voter la première des lois ségrégationnistes (*Population Registration Act*). Ce texte définit les quatre principaux groupes raciaux. Au moment de la mise en place de l'apartheid, la population était répartie comme suit : (i) les blancs, à savoir les Afrikaners et les anglophones (21 %) ; (ii) les noirs ou Bantous (67 %) ; (iii) les métis ou *Coloured* (9 %) ; (iv) les Indiens (3 %).

[55] « Les homicides volontaires correspondent à une estimation des délits d'homicide commis volontairement suite à des querelles de ménage, des violences sur autrui, des conflits violents liés aux ressources foncières, des violences entre gangs concernant le contrôle d'un territoire, des violences contre les personnes et des meurtres perpétrés par des groupes armés. Les homicides volontaires n'incluent pas tous les cas de meurtre volontaire ; la différence tient généralement à l'organisation du meurtre. Des personnes ou des petits groupes commettent généralement des homicides, tandis que les meurtres dans le cadre d'un conflit armé sont généralement commis par des groupes relativement cohésifs composés de plusieurs centaines de membres, et ils sont donc en général exclus de la définition ».

...

Une autre forme de violence collective se répand également depuis le début des années 2000. Ainsi, il y aurait en moyenne cinq manifestations violentes par jour selon la police (SAIRR – *South African Institute of Race Relations*, 2014). Cette violence prend des formes multiples :

(i) la violence politique, en particulier au niveau local, qui se traduit par le recours à l'intimidation, voire à des assassinats politiques, pour assurer un succès électoral (MALAQUIAS, 2011) ou remporter un marché public ;

(ii) les manifestations violentes contre les autorités locales ou gouvernementales pour exiger de meilleurs services publics de base ;

(iii) la répression des mouvements sociaux et des grèves, avec comme point culminant le massacre de 34 mineurs par la police à Marikana le 16 août 2012^[56]. Depuis ce drame, les grèves sont fréquentes. En 2014, par exemple, la grève dans les mines et la métallurgie a duré plus de 5 mois, soit la plus longue grève de l'histoire du pays ;

(vi) Les violences xénophobes envers les immigrés africains (notamment du Zimbabwe) qui se sont accentuées depuis 2008.

Cet ordre social instable tient, d'une part, à la tension entre la perpétuation d'une structure socioéconomique élitiste marquée par une pauvreté et des inégalités extrêmes, et d'autre part, à la rupture symbolique et institutionnelle offerte par la transition vers la démocratie (VON HOLDT, 2013).

... qui trouve son origine dans des vulnérabilités directement liées au passé du pays.

Le malaise de la population face à la politique sud-africaine (dans ses structures et les politiques mises en place) se traduit par des manifestations et des grèves violentes, par exemple : dans le secteur des mines, des transports et de l'agriculture. L'Afrique du Sud est une jeune démocratie (*i.e.* moins de 30 ans), caractérisée par une faiblesse du multipartisme. En effet, le pays n'a jamais connu d'alternance politique, et un seul parti domine donc le paysage politique depuis 1994 : le Congrès national africain – *African National Congress* (ANC) (« légitime historiquement », car fondé comme un parti de « coalitions » contre l'*apartheid*). Ces dernières années, il s'opère néanmoins un déclin important de la confiance dans les institutions publiques, le système judiciaire et le gouvernement en général (enquêtes Afrobaromètre).

Cette perte de confiance se traduit de manière flagrante dans la baisse marquée du taux de participation électorale (86 % de la population en âge de voter en 1994 ; 72 % en 1999 ; 58 % en 2004 ; 57 % en 2009 ; 54 % en 2014) et dans la diminution de la part des votes allant vers le parti historique de l'ANC (source : *Electoral Commission of South Africa*).

Ces résultats traduisent une perte de confiance de la population envers les structures politiques qui la gouvernent^[57]. Les coalitions qui sont à la base de l'ANC depuis sa lutte contre l'*apartheid* se délitent et n'arrivent plus à fédérer. En outre, des courants divergents au sein de l'ANC alimentent le factionnalisme^[58] et fragilisent la capacité à définir, mais aussi à mettre en œuvre des réformes. La corruption est notamment un sujet de préoccupation croissant au sein de la population. Au regard de l'indice de perception de la corruption établi par *Transparency International*, la situation relative de l'Afrique du Sud s'est dégradée ces dernières années, le pays passant du 54^e rang en 2008 au 64^e rang en 2016 (sur 176 pays)^[59].

Des vulnérabilités liées aux niveaux d'inégalité et de chômage, entretiennent une violence endémique qui mine les relations sociales et suscitent un mécontentement et une frustration croissants, sources de tensions sociales. L'Afrique du Sud demeure une société duale qui se caractérise par une société relativement bien développée d'une part, et par une économie en développement et marginalisée d'autre part. Si d'importants progrès ont été enregistrés depuis la fin de l'*apartheid* sur les fronts de l'extrême pauvreté (laquelle est passée de 24 % en 1994 à 9,4 % en 2011, mesurée par rapport au seuil international de 1,25 USD PPA par jour), de l'accès à l'électricité (disponible aujourd'hui pour 83 % des ménages) et du logement (76 % des ménages résident désormais dans des logements en dur), il n'en demeure pas moins que le pays souffre encore de profondes distorsions sociales, d'autant plus marquées sur le plan interracial. En outre, les inégalités de revenus se sont accrues depuis la fin de l'*apartheid* : avec un coefficient de Gini de 0,64 en 2011, l'Afrique du Sud figure parmi les pays les plus inégalitaires au monde. En termes d'inégalités intraraciales, celles-ci sont plus marquées au sein de la population noire et ont augmenté au sein de la population métisse (voir tableau 5). L'abolition de l'*apartheid* a également entraîné un choc d'offre sans précédent avec l'explosion de nouveaux entrants sur le marché du travail, en particulier les jeunes noirs et les femmes faiblement éduqués et/ou formés,

...

[56] La commission d'enquête a remis son rapport début 2015, et celui-ci a été rendu public le 25 juin 2015 : <http://www.govza/sites/www.govza/files/marikana-report-1.pdf>. Si la police et la Compagnie Lonmin ne sont pas épargnées, les ministres des mines et de la police, ainsi que Cyril Ramaphosa, l'actuel vice-président, sont en revanche dégagés de toute responsabilité.

[57] Le recul des inscriptions sur les listes électorales est particulièrement marqué au sein de la « *born free generation* », autrement dit les jeunes nés après l'abolition de l'*apartheid*, dont environ 70 % ne seraient pas inscrits. Cette évolution traduit sans conteste un désaveu croissant de la jeunesse à l'égard de la politique.

[58] Le factionnalisme renvoie à la division en plusieurs unités qui s'opère au sein d'un mouvement politique : ce qui génère des troubles.

[59] De plus, la liberté de la presse est durement touchée depuis 2010, en raison de l'adoption de la loi sur la protection des informations d'État, laquelle menace donc la transparence, la liberté d'expression et la redevabilité des dirigeants politiques vis-à-vis des citoyens.



...

entraînant une forte augmentation du taux de chômage. Ce dernier s'élève aujourd'hui à 25 % de la population active^[60] (chômage touchant particulièrement au sein des populations

noires les jeunes et les personnes disposant d'un faible niveau d'éducation).

Tableau 5 Coefficients de Gini (basés sur les dépenses) par groupes de population^[61] en Afrique du Sud

	Noirs	Métis	Indiens	Blancs	Total
1993	0,55	0,43	0,46	0,42	0,59
2006	0,54	0,57	0,53	0,43	0,57
2011	0,55	0,53	0,45	0,42	0,65

Source : Statistics South Africa.

3.2.4. Évaluer les vulnérabilités de nature climatique

Le changement climatique a des conséquences géophysiques persistantes au niveau des pays. Ces dernières sont visibles au niveau de la part de terres inondables ou arides, de la hauteur probable du niveau de la mer (selon le GIEC, l'élévation du niveau de la mer atteindra entre 60 centimètres et 2 mètres d'ici 2100), ainsi que des tendances du rapport précipitation/évapotranspiration. Les conséquences du changement climatique se traduisent aussi dans l'intensification des chocs récurrents, c'est-à-dire du niveau des précipitations et des températures, de l'intensité des cyclones, de la tendance des

chocs de précipitations et de température et de la variation de l'intensité des cyclones. *In fine*, les changements climatiques augmentent la pression sur les individus de diverses manières, notamment par la diminution du nombre de terres arables (par exemple, du fait de la salinisation des terres), ou les déplacements de populations qu'ils engendrent (DRABO et MBAYE, 2015). Ces pressions peuvent alors être vecteurs de tensions entre les personnes pour les ressources rares restantes (terrains, eaux, nourriture, etc.).

[60] Près de 35 %, si l'on prend en compte les personnes découragées ayant renoncé à rechercher un emploi pour les causes sous-jacentes du chômage.

[61] La répartition de la population sud-africaine est la suivante : Noirs (79,5 %), Blancs (9 %), Métis (9 %) et Indiens (2,5 %).

Encadré 7 La vulnérabilité climatique du Bangladesh (étude de cas)

Selon l'indice de vulnérabilité au changement climatique, le Bangladesh est plus vulnérable aux catastrophes climatiques et naturelles que n'importe quel autre pays dans le monde. En effet, les deux tiers de ses terres sont situées à moins de 5 mètres au-dessus du niveau de la mer, les rendant par conséquent vulnérables aux inondations et aux cyclones de plus en plus fréquents et intenses du fait du changement climatique. De plus, la fonte des neiges se déversant dans les trois grands fleuves (le Meghna, le Gange et le Brahmapoutre), également accélérées par le changement climatique, provoquent un ruissellement des eaux qui viennent se jeter dans l'immense delta que forme le Bangladesh. L'intensification de la déforestation fait qu'une grande partie de l'eau qui était auparavant retenue par les arbres s'ajoute dorénavant aux pluies des moussons.

En plus des dégâts directs humains et matériels^[62], les inondations ont un impact dévastateur à long terme par la salinisation des terres et des rivières qu'elles provoquent. La baisse des réserves d'eau douce est une réelle menace pour la santé des hommes, l'irrigation des terres et la survie générale des espèces. La destruction des cultures prive un grand nombre de Bangladais d'emplois agricoles, alors que la situation du marché du travail est déjà difficile dans le pays. En effet, le Bangladesh est le seul pays d'Asie du Sud où la population active a augmenté plus rapidement que l'emploi au cours de la dernière décennie (BASD – Banque asiatique de développement, 2015). La population en âge de travailler croît à un rythme de 3,1 % par an, et 21 millions de personnes vont arriver sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie. À ce stade, si le taux de chômage national demeure faible à 4,5 % (voir graphique 18), le taux de participation de la population active est relativement faible (57 %), le taux de chômage des 15-29 ans ressort plus élevé (9 %), et l'emploi informel représente 87 % des emplois (Bangladesh Bureau of Statistics, 2015).

Cette situation risque de s'aggraver fortement d'ici 2050, avec la prévision d'une hausse d'un mètre du niveau de la mer. 17 % des terres du Bangladesh disparaîtraient alors sous les eaux, provoquant une perte de 13 % de la production agricole et des déplacements de populations massifs. Selon la Banque mondiale, jusqu'à 8 millions de Bangladais pourraient devoir fuir leurs terres d'ici 2050 (les inondations d'eau salée détruisant les champs).

Avec 1 252 personnes au km² en 2016 (source : Banque mondiale), le Bangladesh est l'un des pays les plus densément peuplés au monde. Malgré des avancées significatives sur le front de la réduction de la pauvreté^[63], le Bangladesh fait cependant toujours partie des PMA^[64]. D'après l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) – indice statistique composite incluant le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation –, le Bangladesh se situait au 138^e rang sur 188 pays en 2015. De plus, en 2010, un tiers de la population vivait toujours sous le seuil de pauvreté national, et 77 % de la population sous le seuil de 2 USD en PPA – sources : *World Development Indicators (WDI)*/Banque mondiale ; calculs AFD.

Les inondations à répétition forcent les populations à se déplacer dans les villes voisines ou dans les pays limitrophes : l'Inde et le Pakistan (ravivant ainsi de vieilles tensions entre les pays à la suite de la partition). L'urbanisation constitue un défi extraordinaire pour le pays : la population urbaine du Bangladesh, aujourd'hui estimée à 43 millions d'habitants, pourrait doubler d'ici 2030, voire atteindre 100 millions à l'horizon 2050. L'exemple de Dhaka est à ce titre illustratif. Sans infrastructures de base solides, la densité asphyxie l'espace urbain. Sur les 3,5 millions d'habitants de Dhaka, 40 % vivent dans des bidonvilles^[65]. La situation y est d'autant plus critique du fait du manque de possibilités d'extension en périphérie, la ville étant encerclée de fleuves et de zones inondables. À long terme, la diminution des réserves en eau douce et des réserves alimentaires représente un réel risque.

...

[62] En 2007, le cyclone *Sidr* a causé des dégâts évalués pour environ 1,7 milliard USD, soit environ 2,6 % du PIB. Ce coût est à ajouter au 1,1 milliard USD de pertes attribuables aux inondations de mousson des douze mois précédents. En mai 2009, 3,9 millions de Bangladais ont directement souffert de l'impact du Cyclone *Aila* qui aurait causé des dégâts matériels pour plus de 270 millions USD. Source : Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/results/2016/10/07/bangladesh-building-resilience-to-climate-change>

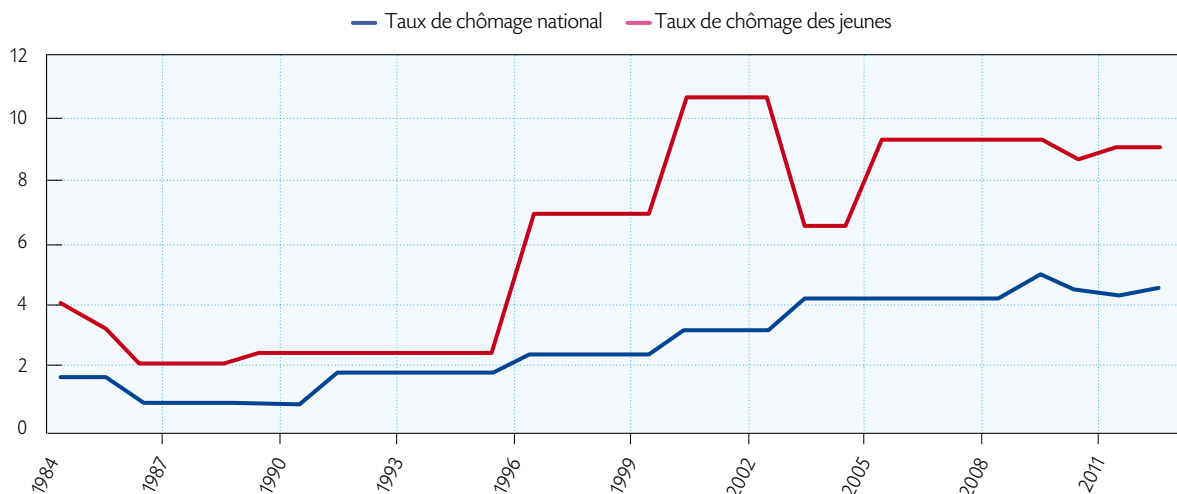
[63] Grâce à une croissance particulièrement dynamique au cours de la dernière décennie, le Bangladesh a été reclassé en 2015 parmi les PRITI, selon le classement de la Banque mondiale.

[64] Tous les trois ans, le Comité des politiques de développement de l'ONU actualise la liste des PMA sur la base de trois critères, à savoir : (i) le revenu national brut par habitant, (ii) l'indice de capital humain, et (iii) l'indice de vulnérabilité économique. Pour être éligible au retrait de ladite liste, un pays doit cesser de satisfaire à deux des trois critères susmentionnés. Pour le revenu par habitant, il doit être supérieur à 1 242 USD. La prochaine mise à jour de la liste des PMA sera réalisée en 2018.

[65] Source : IUCN – *International Union for Conservation of Nature* (2015), <https://www.iucn.org/content/climate-change-induced-migration-bangladesh>

Graphique 18

Taux de chômage au Bangladesh (en %)



Sources : Banque mondiale (WDI) et Bangladesh Bureau of Statistics (BBS) ; calculs AMR (AFD).

3.3. Donner des éléments de perspectives par l'analyse des facteurs déclencheurs et stabilisateurs

Il est important de compléter l'analyse détaillée des vulnérabilités structurelles par une analyse des facteurs potentiellement déclencheurs et stabilisateurs. En effet, les facteurs déclencheurs accroissent la probabilité de troubles sociopolitiques, tandis que les facteurs potentiels d'atténuation la diminuent en réduisant l'effet de ces mêmes facteurs. La question est donc de savoir dans quelle mesure le facteur déclencheur risque de générer une escalade des troubles.

Le premier objectif consiste à mener une analyse dynamique en reliant les facteurs aux vulnérabilités structurelles :

- dans quelle mesure le facteur déclencheur cristallise-t-il une ou plusieurs des vulnérabilités structurelles identifiées ?
- dans quelle mesure les vulnérabilités clés se renforcent-elles ? Dans quelle mesure le contrat social entre l'État et la société est-il remis en cause ?

Le second objectif consiste à analyser l'aptitude d'une société à gérer ou contenir les conflits quand ils surviennent. En d'autres termes, il s'agit d'analyser la capacité de résilience des pays^[66] :

- l'État dispose-t-il des capacités nécessaires (ressources, capacités administratives, volonté politique, etc.) ? Sa stratégie est-elle basée sur la confiance (ayant pour objectif la paix) ou prévoit-elle la violence ?
- dans quelle mesure le processus politique permet-il de gérer les conflits par des solutions négociées ou imposées ?

Les facteurs déclencheurs peuvent être potentiellement internes ou externes. Les facteurs internes dépendent ou résultent des acteurs ; il s'agit, par exemple, d'une élection, d'un coup d'État, d'une manifestation réprimée violemment par les forces de l'ordre, d'un assassinat politique, d'une suppression de subventions, d'une restriction des libertés de la presse, de l'emprisonnement d'un *leader*, de la mort du chef de l'État, d'un événement de portée symbolique forte (immolation, grève de la faim, etc.) ou encore d'un recensement. À l'inverse,

[66] « Aptitude à faire face aux évolutions en matière de capacités, d'efficacité ou de légitimité » – source : OCDE (2008).

les facteurs externes sont imposés aux acteurs par l'extérieur. Il peut, par exemple, s'agir d'une inondation, d'une sécheresse, d'un choc de prix, d'une baisse des flux de financement extérieur, de l'éclatement d'une guerre aux frontières, d'une montée des tensions avec les pays frontaliers, d'un soulèvement régional, du trafic d'armes ou encore de l'influence de la radicalisation religieuse.

Cette diversité des facteurs potentiellement déclencheurs nécessite de mener une lecture des facteurs potentiellement déclencheurs ou stabilisateurs au travers d'une matrice (voir tableau 6). Par exemple, les élections représentent souvent des facteurs déclencheurs pour les régimes intermédiaires,

puisqu'elles risquent potentiellement de cristalliser les vulnérabilités existantes. À l'inverse, dans les autocraties, le fait qu'elles n'aient pas de « signification » véritable, fait que les élections ne représentent pas un risque fort pour la stabilité sociopolitique du pays. Les chocs de prix sont un autre exemple de facteur déclencheur potentiel. Dans les pays à faible revenu, les hausses de prix peuvent être des facteurs déclencheurs dans la mesure où ils engendrent une baisse des revenus au sein des populations les plus pauvres. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), le risque est plus limité puisqu'une part significative de la population est épargnée.

Tableau 6 Synthèse des vulnérabilités et des facteurs déclencheurs

	Vulnérabilités structurelles	Facteurs potentiellement déclencheurs
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Ancienneté au pouvoir et âge du chef de l'État • Non-respect de la Constitution • Élections non libres, non transparentes • Capacité à exercer l'autorité politique (pouvoir non légitime) • Fragmentation/polarisation ethnique/religieuse • Corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'une élection • Décès du chef de l'État • Événement de portée symbolique forte (immolation, grève de la faim...)
Socioéconomique et démographique	<ul style="list-style-type: none"> • Faible revenu, faible coût d'opportunité de la rébellion • Chômage des jeunes • Urbanisation rapide • Inégalités de revenus et régionales • Richesses en ressources naturelles (rente) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chocs économiques ou climatiques (sécheresse, inondation) • Suppression de subventions
Historique	<ul style="list-style-type: none"> • Violences et traumatismes hérités du passé (« trappe à conflit ») 	
Géographique et climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Appui extérieur aux mouvements rebelles nationaux • Diffusion transfrontalière des conflits • Terrorisme transnational • Climat sec • Vulnérabilité aux tsunamis, tremblements de terre, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Afflux de réfugiés • Chocs des prix des matières premières

Source : auteurs.

Conclusion

Le risque sociopolitique revêt des formes diverses et a une forte influence sur les équilibres macroéconomiques et, plus globalement, sur le développement des pays à l'échelle internationale. À cet égard, son intégration dans l'évaluation du risque pays est indispensable.

La méthodologie développée dans la présente étude propose une grille d'analyse fondée sur des travaux pluridisciplinaires permettant de structurer la démarche de l'analyste risque pays. Elle repose sur l'évaluation des vulnérabilités structurelles des pays.

Concernant les vulnérabilités politiques, et contrairement à la plupart des méthodes d'évaluation qui en font abstraction, cette approche prend en compte la nature des régimes politiques, non pas comme une variable déterminante en soi, mais comme un point d'entrée de l'analyse. En effet, les modes de fonctionnement et les fragilités prépondérantes associées aux différents types de régime s'avèrent fondamentalement différents.

Les vulnérabilités socioéconomiques et démographiques demeurent des variables clés qui tiennent notamment (i) à la « faisabilité économique » des conflits, et (ii) aux revendications socioéconomiques. Toutefois, il est important de ne pas se limiter à l'analyse des indicateurs dits « objectifs », qui ne captent pas le ressenti de la population vis-à-vis des inégalités, de l'injustice, de l'iniquité... Or, c'est cet aspect qui est souvent déterminant dans le déclenchement de troubles sociopolitiques.

Les vulnérabilités historiques et sécuritaires renvoient à deux faits stylisés : (i) la récurrence des troubles sociopolitiques au sein d'un pays, et (ii) le risque de diffusion des troubles sociopolitiques au-delà des frontières. L'analyse du risque sociopolitique doit impérativement tenir compte de l'histoire du pays et de son contexte régional.

Enfin, les vulnérabilités climatiques jouent un rôle croissant en raison de l'accroissement de la population mondiale et des évolutions climatiques. Elles peuvent venir exacerber les autres vulnérabilités structurelles des pays.

Liste des figures, tableaux et encadrés

SCHÉMAS

Schéma 1	Schéma de construction de l'indice de vulnérabilité au changement climatique du GIEC	21
Schéma 2	Schéma de construction de l'indice PVCCI de la FERDI	22

GRAPHIQUES

Graphique 1	Tendance mondiale des conflits armés, 1946-2015	5
Graphique 2	Indice FAO des prix des produits alimentaires (déflaté), 1990-2017	7
Graphique 3	Les différentes dynamiques de conflit	10
Graphique 4	Tendances mondiales en matière de gouvernance, 1800-2016	14
Graphique 5	Probabilité annuelle d'instabilité politique selon le type de régime (indice <i>Polity IV</i>), 1955-2006	15
Graphique 6	Diffusion des technologies numériques dans les PED, 1990-2015 (en % de la population totale)	16
Graphique 7	Capacités sociétales et amplitude des conflits	17
Graphique 8	Comparaisons internationales d'indicateurs d'inégalités et de pauvreté	19
Graphique 9	PIB et satisfaction dans la vie en Égypte (en dollars internationaux courants)	20
Graphique 10	Distribution des conflits en 2016 par région et par intensité	24
Graphique 11	Niveau de revenu par habitant et amplitude des conflits	25
Graphique 12	Régime politique éthiopien selon l'indice <i>Polity IV</i> , 1945-2013	27
Graphique 13	Classement Banque mondiale des pays en fonction de leur revenu	27
Graphique 14	Évolution des classes économiques brésiliennes (en % de la population)	34
Graphique 15	Distribution du revenu des ménages brésiliens par décile de revenu (en %)	34
Graphique 16	Nombre d'homicides intentionnels moyen en 2014 en Afrique du Sud (pour 100 000 personnes)	35
Graphique 17	Évolution du nombre d'homicides intentionnels en Afrique du Sud par an sur la période 1995-2014 (pour 100 000 personnes)	35
Graphique 18	Taux de chômage au Bangladesh	39



TABLEAUX

Tableau 1	Baromètre des troubles sociopolitiques	9
Tableau 2	Matrice contextuelle	28
Tableau 3	Vulnérabilités liées au régime politique	29
Tableau 4	Vulnérabilités liées à la classe de revenu	32
Tableau 5	Coefficients de Gini (basés sur les dépenses) par groupes de population en Afrique du Sud	37
Tableau 6	Synthèse des vulnérabilités et des facteurs déclencheurs	40

ENCADRÉS

Encadré 1	Les émeutes de la faim	7
Encadré 2	Inégalités ressenties et inégalités territoriales	19
Encadré 3	La formation de l'Etat éthiopien selon l'indice <i>Polity IV</i>	26
Encadré 4	Les printemps arabes en Égypte et en Jordanie (étude de cas)	29
Encadré 5	Inégalités et pauvreté au Brésil (étude de cas)	32
Encadré 6	Vulnérabilités historiques en Afrique du Sud (étude de cas)	35
Encadré 7	La vulnérabilité climatique du Bangladesh (étude de cas)	38

Liste des sigles et abréviations

ACLED	<i>Armed Conflict Location Events Dataset</i>	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (en anglais : IPCC – <i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i>)
AFD	Agence Française de Développement	HIIK	<i>Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung</i> (Institut de recherche sur les conflits internationaux d'Heidelberg)
AMR	Division Analyse macroéconomique et risques pays de l'AFD	IBGE	<i>Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística</i> (Institut brésilien de géographie et de statistiques)
ANC	<i>African National Congress</i> (Congrès national africain)	IDH	Indice de développement humain (PNUD)
BAAsD	Banque asiatique de développement	IEP	<i>Institute for Economics and Peace</i> (<i>think tank</i>)
BBS	<i>Bangladesh Bureau of Statistics</i>	IPAP	<i>Industrial Policy Action Plan</i>
BR	<i>Real</i> brésilien, monnaie nationale du Brésil depuis 1994 (R\$, sous son abréviation locale usuelle)	IPEA	<i>Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada</i> (Institut d'études économiques appliquées), Brésil
COW	<i>Corrolates Of War</i>	ISO	<i>International Organization for Standardization</i> (Organisation internationale de normalisation)
CSM	Câble sous-marin	IUCN	<i>International Union for Conservation of Nature</i> (Union internationale pour la conservation de la nature)
CSRC	<i>Crisis States Research Centre</i> (DESTIN – <i>Development Studies Institute, London School of Economics</i>)	MENA	<i>Middle East and North Africa</i> (en français : ANMO – Afrique du Nord et Moyen-Orient)
CSP	<i>Center for Systemic Peace</i>	NDP	<i>National Development Plan</i>
ET	Évapotranspiration	NGP	<i>New Growth Path</i>
EUR	Euro	NP	<i>National Party ou Nasionale Party</i> en afrikaans (Afrique du Sud)
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> (ONUAA – Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)	NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
FDRPE	Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens	NUMSA	Union nationale des métallurgistes sud-africains
FERDI	Fondation pour les études et recherches sur le développement international	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
FIA	Front islamique d'action (Jordanie)		
FLPT	Front de libération des peuples du Tigré		
FMI	Fonds monétaire international		



ONUAA	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	RFDE	République fédérale démocratique d'Éthiopie
PAS	Plan d'ajustement structurel (FMI)	RFI	Radio France international
PAV	Population en âge de voter	RNB	Revenu national brut
PED	Pays en développement	SAIRR	<i>South African Institute of Race Relations</i>
PEID	Petits États insulaires en développement (en anglais : SIDS – <i>Small Island Developing States</i>)	SCAD	<i>Social Conflict Analysis Database</i>
PIB	Produit intérieur brut	UCDP-GED	<i>Uppsala Conflict Data Program – Georeferenced Events Dataset</i>
PMA	Pays les moins avancés	UCDP/PRIO	<i>Armed Conflict Dataset Uppsala Conflict Data Program / Peace Research Institute Oslo Armed Conflict Dataset</i>
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement	UNODC	<i>United Nations Office on Drugs and Crime</i> (Office des Nations unies contre la drogue et le crime)
PPA	En parité de pouvoir d'achat	USD	Dollar américain
PRITI	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (classification par revenu de la Banque mondiale)	WDI	<i>World Development Indicators</i> (Banque mondiale)
PRITS	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (classification par revenu de la Banque mondiale)		
PVCCI	(ou « Ferdi PVCCI Index ») <i>Physical Vulnerability to Climate Change Index</i> (indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique)		

Références bibliographiques

- ABBINK J. (2006)**, "Discomfiture of Democracy? The 2005 Election Crisis in Ethiopia and its Aftermath", *African Affairs*, Vol. 105, No. 419, pp. 173-199.
- ABOUHARB M.R. et D. CINGRANELLI (2007)**, *Human Rights and Structural Adjustment*, Cambridge University Press, Cambridge.
- ACEMOGLU D. et J.A. ROBINSON (2001)**, "A Theory of Political Transitions", *The American Economic Review*, pp. 938-963.
- ACLIMANDOS T. (2011)**, « Pourquoi la révolution égyptienne a-t-elle eu lieu ? », *Les clés du Moyen Orient*, 27 juillet.
- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (2017)**, *Cadre d'intervention transversal : vulnérabilités aux crises et résilience*.
- ALESINA A., S. MICHALOPOULOS et E. PAPAIOANNOU (2016)**, "Ethnic Inequality", *Journal of Political Economy*, Vol. 124, No. 2, pp. 428-488.
- ANDERTON C.H. (2000)**, "An Insecure Economy under Ratio and Logistic Conflict Technologies", *Journal of Conflict Resolution*, No. 44, pp. 822-837.
- ANDERTON C.H., R.A. ANDERTON et J.R. CARTER (1999)**, "Economic Activity in the Shadow of Conflict", *Economic Inquiry*, Vol. 37, No. 1, pp. 166-179.
- ANNAN K. (1999)**, "Peace and Development: One Struggle, Two Fronts", *discours devant le personnel de la Banque mondiale*, Washington DC, October 19th.
- BACH J.-N. (2012)**, « Le roi est mort, vive le roi : Meles Zenawi règne, mais ne gouverne plus », *Politique africaine*, No. 4, pp. 143-158.
- BALANCHE F. (2010)**, « L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen-Orient. L'Espace Politique », *Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 11.
- BALCH-LINDSAY D. et A.J. ENTERLINE (2000)**, "Killing Time: The World Politics of Civil War Duration, 1820-1992", *International Studies Quarterly*, Vol. 44, No. 4, pp. 615-642.
- BANFIELD J. (2014)**, "Crime and Conflict: The New Challenge for Peacebuilding", *International Alert*, London, <http://www.international-alert.org/publications/crime-and-conflict> consulté le 16 juillet 2017.
- BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT (2015)**, *Bangladesh Quarterly Economic Update*, March/June.
- BANQUE MONDIALE (2016)**, *World Development Report 2016: Digital Dividends*, Banque mondiale, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2015)**, *Inégalités, soulèvements et conflits dans le monde arabe*, Rapport de suivi économique de la région MENA, Banque mondiale, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2012)**, *South Africa Economic Update: Focus on Inequality of Opportunity*, Africa Region Poverty Reduction and Economic Management, No. 3, July, Banque mondiale, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2011)**, *World Development Report 2011: Conflict, Security, and Development*, Banque mondiale, Washington DC.
- BEININ J. (2014)**, « La grève qui a préparé la révolution », *Manière de voir*, n° 6.
- BERNARD J.S. (1957)**, *The Nature of Conflict: Studies on the Sociological Aspects of International Tensions*, No. 6, UNESCO, Paris.
- BESLEY T.J. et T. PERSSON (2009)**, "State Capacity, Conflict and Development", *NBER Working Paper*, No. 15088.
- BOHSTEDT J. (2014)**, "Food Riots and the Politics of Provisions in World History", *IDS Working Papers*, No. 444, February 13th, Brighton.
- BROWN M.E. (1996)**, *The international Dimensions of Internal Conflict*, MIT Press, No. 10.
- CAROLLE J., L. LE GOFF et O. SANTONI (2017)** "Fast Internet, Digital Vulnerabilities and Firm Performances in Developing Countries" (*en cours de parution*).
- CINCOTTA R., R. ENGELMAN et D. ANASTASION (2003)**, *The Security Demographic: Population and Civil Conflict after the Cold War*, Population Action International, Washington.
- COLLIER P. (2000)**, *Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy*, Banque mondiale, Washington DC.
- COLLIER P. et A. HOFFLER (2004)**, "Greed and Grievance in Civil War", *Oxford Economic Papers*, Vol. 56, No. 4, pp. 563-595.



- COLLIER P. et A. HOFFLER (2001), "Data Issues in the Study of Conflict", *Identifying Wars: Systematic Conflict Research and Its Utility in Conflict Resolution and Prevention*, Vol. 8, No. 9, Uppsala.
- COLLIER P. et A. HOFFLER (1998), "On Economic Causes of Civil War", *Oxford Economic Papers*, Vol. 50, No. 4, pp. 563-573.
- COLLIER P. et N. SAMBANIS (2002), "Understanding Civil War: a New Agenda", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 46, No. 1, pp. 3-12.
- COLLIER P., A. HOFFLER et M. SÖDERBOM (2008), "Post-Conflict Risks", *Journal of Peace Research*, Vol. 45, No. 4, pp. 461-478.
- COLLIER P., A. HOFFLER et M. SÖDERBOM (2004), "On the Duration of Civil War", *Journal of Peace Research*, Vol. 41, No. 3, pp. 253-273.
- COLLIER P., V.L. ELLIOTT, H. HEGRE, A. HOFFLER, M. REYNAL-QUEROL et N. SAMBANIS (2003), *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, World Bank Publications, Washington DC.
- CRAMER C. (2010), "Unemployment and Participation in Violence", *Background Paper for the 2011 WDR*, Banque mondiale, Washington DC.
- CUNNINGHAM D.E. (2006), "Veto Players and Civil War Duration", *American Journal of Political Science*, Vol. 50, No. 4, pp. 875-892.
- DE NARDO J. (1985), *Power in Numbers: The Political strategy of Protest and Rebellion*, Princeton University Press.
- DRABO A. et L.M. MBAYE (2015), "Natural Disasters, Migration and Education: an Empirical Analysis in Developing Countries", *Environment and Development Economics*, Vol. 20, No. 6, pp. 767-796, December.
- ELLINGSEN T. et N.P. GLEDITSCH (1997), "Democracy and Armed Conflict in the Third World", in *Causes of Conflict in Third World Countries*, édité par K. VOLDEN et D. SMITH, pp. 69-81, Oslo: North-South Coalition and International Peace Research Institute, Oslo.
- ESTEBAN J.M. et D. RAY (2012), "Ethnicity and Conflict: An Empirical Study", *The American Economic Review*, Vol. 102, No. 4, pp. 1310-1342.
- ESTEBAN J.M. et D. RAY (2011), "Linking Conflict to Inequality and Polarization", *The American Economic Review*, Vol. 101, No. 4, pp. 1345-1374.
- ESTEBAN J.M. et D. RAY (1994), "On the Measurement of Polarization", *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, pp. 819-851.
- ESTEBAN J., L. MAYORAL et D. RAY (2012), "Ethnicity and Conflict: An Empirical Study", *The American Economic Review*, Vol. 102, No. 4, pp. 1310-1342.
- FAO (2017), *Indice FAO des prix des produits alimentaires*.
- FARIS R. et B. ETLING (2008), "Madison and the Smart Mob: The Promise and Limitations of the Internet for Democracy", *Fletcher F. World Aff.*, Vol. 32.
- FEARON J.D. (2004), "Why Do Some Civil Wars Last so Much Longer than Others?", *Journal of Peace Research*, Vol. 41, No. 3, pp. 275-301.
- FEARON J.D. (1998), "Commitment Problems and the Spread of Ethnic Conflict", in *The international Spread of Ethnic Conflict*, édité par D.A. LAKE and D. ROTHCHILD, Princeton, New Jersey: Princeton University Press, pp. 107-126.
- FEARON J.D. et D.D. LAITIN (2003), "Ethnicity, insurgency, and Civil War", *American Political Science Review*, Vol. 97, No. 1, pp. 75-90.
- FEIN H. (1995), "Murder in the Middle: Life-integrity Violations and Democracy in the World, 1987", *Human Rights Quarterly*, Vol. 17, No. 1, pp. 170-191.
- FERNANDO V.R. (1996), *Evolution, Games, and Economic Behavior*, Oxford University Press.
- GARFINKEL M.R. (1990), "Arming as a Strategic Investment in a Cooperative Equilibrium", *The American Economic Review*, Vol. 80, No. 1, pp. 50-68.
- GARFINKEL M.R. et S. SKAPERDAS (2000), "Conflict without Mis-Perceptions or Incomplete Information: How the Future Matters", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 44, No. 6, pp. 793-807.
- GERSHENSON D. et H.I. GROSSMAN (2000), "Civil Conflict: Ended or Never Ending?", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 44, No. 6, pp. 808-822.
- GHOBARAH H.A., P. HUTH et B. RUSSETT (2003), "Civil Wars Kill and Maim People – Long after the Shooting Stops", *American Political Science Review*, Vol. 97, No. 2, pp. 189-202.

GIEC (2014), *Changements climatiques 2014 : incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumés, foire aux questions et encarts thématiques – Contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, publié sous la direction de FIELD C.B., V.R. BARROS, D.J. DOKKEN, K.J. MACH, M.D. MASTRANDREA, T.E. BILIR, M. CHATTERJEE, K.L. EBI, Y.O. ESTRADA, R.C. GENOVA, B. GIRMA, E.S. KISSEL, A.N. LEVY, S. MACCRACKEN, P.R. MASTRANDREA et L.L. WHITE, Organisation météorologique mondiale, Genève.

GIRIDHARADAS A. (2009), "Athens' on the Net", *The New York Times*.

GOLDSTEIN J. (2007), "The Role of Digital Networked Technologies in the Ukrainian Orange Revolution".

GROSSMAN H.I. (2002), "Make Us a King: Anarchy, Predation, and the State", *European Journal of Political Economy*, Vol. 18, No. 1, pp. 31-46.

GROSSMAN H.I. (1999), "Kleptocracy and Revolutions", *Oxford Economic Papers*, Vol. 51, No. 2, pp. 267-283.

GROSSMAN H.I. (1995), "Insurrections", in HARTLEY K. et T. SANDLER, *Handbook of Defense Economics*, Vol. 1, pp. 191-212, Elsevier, Amsterdam.

GROSSMAN H.I. (1991), "A General Equilibrium Model of Insurrections", *The American Economic Review*, Vol. 81, No. 4, pp. 912-921.

GROSSMAN H.I. et J. MENDOZA (2003), "Scarcity and Appropriative Competition", *European Journal of Political Economy*, Vol. 19, No. 4, pp. 747-758.

GUILLAUMONT JEANNENEY S. AVEC C. ANGELY, A. BRACHET, P. COLLIER, M. GARENNE, P. GUILLAUMONT, B. JOUBERT, C. LAVILLE, J. DE MELO, S. MICHAILOF, B. MIRIBEL, O. RAY et T. ZONGO (2016), *Allier sécurité et développement – Plaidoyer pour le Sahel*, Ferdi, Clermont-Ferrand.

GUILLAUMONT P. (2017), "Vulnerability and Resilience: A Conceptual Framework for Bhutan", chapter 2 in *Bhutan – New pathways to growth*, Sabyasachi Mitra and Hoe Yun Jeong (eds), foreword by Dasho Tshering Tobgay, Oxford University Press, pp. 25-115.

GUILLAUMONT P., C. SIMONET, M. CLOSSE et S. FEINDOUNO (2017), "A Physical Vulnerability to Climate Change Index: Who are the most Vulnerable Developing Countries?", *Ferdi Document de travail*, Clermont-Ferrand (à paraître prochainement).

GURR T.R. (2000), *Peoples Versus States: Minorities at Risk in the New Century*, US Institute of Peace Press.

GURR T.R. (1970), *Why Men Rebel*, Princeton University Press, Princeton.

HAAVELMO T.T. (1954), *A Study in the Theory of Economic Evolution*, No. 330.1/H11s, Amsterdam.

HASSINE N.B. (2015), "Economic Inequality in the Arab region", *World Development*, Vol. 66, pp. 532-556.

HEGRE H. (2003), "Disentangling Democracy and Development as Determinants of Armed Conflict", *papier présenté à la 44th Annual Convention of the International Studies Association*, Portland (Oregon).

HEGRE H. et N. SAMBANIS (2006), "Sensitivity Analysis of Empirical Results on Civil War Onset", *Journal of conflict resolution*, Vol. 50, No. 4, pp. 508-535.

HEGRE H., R. GISSINGER et N.P. GLEDITSCH (2003), "Globalization and Internal Conflict", *Globalization and Conflict*, Boulder: Rowman and Littlefield, pp. 251-275.

HEGRE H., T. ELLINGSEN, S. GATES et N.P. GLEDITSCH (2001), "Toward a Democratic Civil Peace? Democracy, Political Change and Civil War, 1916-1992", *American Political Science Review*, Vol. 95, No. 1, pp. 33-48.

HEIDELBERG INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CONFLICT RESEARCH (2017), *Conflict Barometer 2016*, Heidelberg.

HEIDELBERG INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CONFLICT RESEARCH (2011), *Conflict Barometer 2011*, Heidelberg.

HEINSOHN G. (2003), *Söhne und weltmacht: Terror im aufstieg und fall der nationen*, Bern.

HENRI P. et S. LACROIX (2014), « Comment sortir de l'instabilité ?, L'Égypte en mouvement », *Manière de voir*, n° 135, juin-juillet.

HIRSHLEIFER J. (2001), *The Dark Side of the Force: Economic Foundations of Conflict Theory*, Cambridge University Press, Cambridge.

HIRSHLEIFER J. (1989), "Conflict and Rent-Seeking Functions: Ratio Versus Difference Models of Relative Success", *Public Choice*, Vol. 63, No. 2, pp. 101-112.

HIRSHLEIFER J. (1988), "The Analytics of Continuing Conflict", *Synthese*, Vol. 76, No. 2, pp. 201-233.



- HOROWITZ D.L. (1985)**, *Ethnic Groups in Conflict*, University of California Press, Berkeley.
- IBRAHIM F. (1995)**, « Quelques caractéristiques de l'évolution économique de l'Égypte depuis 1991 », *Égypte/Monde arabe*, n° 21, pp. 11-18.
- INSTITUTE FOR ECONOMICS AND PEACE (2016)**, *Global Peace Index 2016: Ten Years of Measuring Peace*, Sydney/New York.
- KALYVAS S.N. (2006)**, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge University Press, Cambridge.
- KALYVAS S.N. (2003)**, "The Ontology of Political Violence: Action and Identity in Civil Wars", *Perspectives on Politics*, Vol. 1, No. 3, pp. 475-494.
- KANYAM D.A., G. KOSTANDINI ET S. FERREIRA (2017)**, "The Mobile Phone Revolution: Have Mobile Phones and the Internet Reduced Corruption in Sub-Saharan Africa?", *World Development*.
- KAPLAN D. (2013)**, "Policy Gridlock? Comparing the Proposals Made in Three Economic Policy Documents", *CDE Focus Occasional Paper*, Centre for Development and Enterprise, Johannesburg.
- KEEN D. (1998)**, "The Economic Functions of Violence in Civil Wars", *The Adelphi Papers (Special Issue)*, Vol. 38, No. 320, pp. 1-89.
- KEEN D. (1997)**, "A Rational Kind of Madness", *Oxford Development Studies*, Vol. 25, No. 1.
- KERR P., K. DURRHEIM ET J. DIXON (2017)**, "Beyond the Two Group Paradigm in Studies of Intergroup Conflict and Inequality: Third Parties and Intergroup Alliances in Xenophobic Violence in South Africa", *British Journal of Social Psychology*, Vol. 56, No. 1, pp. 47-63.
- KNIGHT F.H. (2012)**, *Risk, Uncertainty and Profit*, Courier Corporation.
- LICHBACH M.I. (1989)**, "An Evaluation of 'does Economic Inequality Breed Political Conflict?' Studies", *World politics*, Vol. 41, No. 4, pp. 431-470.
- MALAQUIAS A. (2011)**, *Test de stress pour l'Afrique du Sud : les fragiles fondations de l'un des États africains stables*, National Defense University.
- MAROIS B. et M. BÉHAR (1981)**, *Comment gérer le risque politique lié à vos opérations internationales*, Centre français du commerce extérieur (CFCE), p. 23.
- MARSHALL M.G. et K. JAGGERS (2002)**, "Polity IV Project: Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2002: Dataset Users Manual", *Center for International Development and Conflict Management*, University of Maryland.
- MCADAM D. (1982)**, *Political Process and the Development of Black Insurgency*, University of Chicago Press, Chicago.
- MIGUEL E., S. SATYANATH ET E. SERGENTI (2004)**, "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach", *Journal of Political Economy*, Vol. 112, No. 4, pp. 725-753.
- MONTALVO J.G. et M. REYNAL-QUEROL (2005a)**, "Ethnic Diversity and Economic Development", *Journal of Development economics*, Vol. 76, No. 2, pp. 293-323.
- MONTALVO J.G. et M. REYNAL-QUEROL (2005b)**, "Ethnic Polarization, Potential Conflict, and Civil Wars", *The American Economic Review*, Vol. 95, No. 3, pp. 796-816.
- MÜLLER E.N. et E. WEEDÉ (1990)**, "Cross-national variations in political violence: A rational action approach", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 34, No. 4, pp. 624-651.
- MURDOCH J.C. et T. SANDLER (2002)**, "Economic growth, civil wars, and spatial spillovers", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 46, No. 1, pp. 91-110.
- MURSHED S.M. et S. GATES (2005)**, "Spatial-Horizontal Inequality and the Maoist Insurgency in Nepal", *Review of Development Economics*, Vol. 9, No. 1, pp. 121-134.
- NEWMAN S. (1991)**, "Does Modernization Breed Ethnic Conflict?", *World Politics*, Vol. 43, No. 3, pp. 451-478.
- OBSERVATOIRE PHAROS (2015)**, *Comprendre la crise centrafricaine, mission de veille, d'étude et de réflexion prospective sur la crise centrafricaine et ses dimensions culturelles et religieuses*, Rapport final de mission, février.
- OCDE (2016)**, *États de fragilité 2016 : comprendre la violence*, OECD Publishing, Paris.
- OCDE (2008)**, *Concepts et dilemmes pour le renforcement de l'État dans les situations de fragilité*, OECD Publishing, Paris.
- OLSON M. (1965)**, *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, Cambridge.

- OPP K.D. (1994), "Repression and Revolutionary Action: East Germany in 1989", *Rationality and Society*, Vol. 6, No. 1, pp. 101-138.
- ØSTBY G. (2008), "Polarization, Horizontal Inequalities and Violent Civil Conflict", *Journal of Peace Research*, Vol. 45, No. 2, pp. 143-162.
- OVERÅ R. (2006), "Networks, Distance, and Trust: Telecommunications Development and Changing Trading Practices in Ghana", *World Development*, Vol. 34, No. 7, pp. 1301-1315.
- PAGÈS-EL KAROUI D. et L. VIGNAL (2011), « Les racines de la « révolution du 25 janvier » en Égypte : une réflexion géographique », *EchoGéo*, <https://echogeo.revues.org/12627>, consulté le 17 juillet 2017.
- PREDIGER S., B. VOLLAN et B. HERRMANN (2014), "Resource Scarcity and Anti-social Behavior", *Journal of Public Economics*, Vol. 119, pp. 1-9.
- REGAN P.M. et E.A. HENDERSON (2002), "Democracy, Threats and Political Repression in Developing Countries: are Democracies Internally less Violent?", *Third World Quarterly*, Vol. 23, No. 1, pp. 119-136.
- REYNAL-QUEROL M. et J.G. MONTALVO (2005), "Ethnic Polarization, Potential Conflict and Civil War", *The American Economic Review*, Vol. 95, No. 3, pp. 796-816.
- RHUE L. et A. SUNDARARAJAN (2011), "Digital Access, Political Networks and the Diffusion of Democracy".
- RON J. (2005), "Paradigm in Distress? Primary Commodities and Civil War", *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 49, No. 4, pp. 443-450.
- ROSS M.L. (2004), "What Do We Know about Natural Resources and Civil War?", *Journal of Peace Research*, Vol. 41, No. 3, pp. 337-356.
- SAMBANIS N. (2004), "What Is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition", *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 48, No. 6, pp. 814-858.
- SAMBANIS N. (2001), "Do Ethnic and Non-Ethnic Civil Wars have the Same Causes? A theoretical and empirical inquiry (Part 1)", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 45, No. 3, pp. 259-282.
- SCHELLING T.C. (1966), *Arms and Influence*, New Haven, CT: Yale University Press.
- SCHOCK K. (1996), "A Conjunctural Model of Political Conflict: The Impact of Political Opportunities on the Relationship Between Economic Inequality and Violent Political Conflict", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 40, No. 1, pp. 98-133.
- SKAPERDAS S. (1992), "Cooperation, Conflict and Power in the Absence of Property Rights", *The American Economic Review*, Vol. 82, No. 4, pp. 720-739.
- SOUTH AFRICAN INSTITUTE OF RACE RELATIONS (2014), *Behind the Rise of Protest Action in South Africa*.
- STEWART F. (2005), "Horizontal Inequalities: A Neglected Dimension of Development", in *WIDER Perspectives on Global Development*, pp. 101-135, Palgrave Macmillan (United Kingdom).
- STEWART F. (2000), "Crisis Prevention: Tackling Horizontal Inequalities", *Oxford Development Studies*, Vol. 28, No. 3, pp. 245-262.
- STODDEN V. et P. MEIER (2009), "A Global Empirical Evaluation of New Communication Technology Use and Democratic Tendency", in *3rd International Conference on Information and Communication Technologies and Development (ICTD)*, April 17-19, Carnegie Mellon University, Doha, Qatar.
- TILLY C. (1978), "From Modernization to Revolution", Reading: Addison-Wesley.
- UCDP/PRIO (2009), *UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset Codebook Version 4-2009*, Uppsala and Oslo: Uppsala Conflict Data Program (UCDP) and International Peace Research Institute (PRIO).
- URDAL H. (2004), "The Devil in the Demographics: the Effect of Youth Bulges on Domestic Armed Conflict, 1950-2000", *Social Development Papers*, Conflict Prevention and Reconstruction, No. 14, Banque mondiale, Washington DC.
- VAUGHAN S. (2011), "Revolutionary Democratic State-Building: Party, State and People in the EPRDF's Ethiopia", *Journal of Eastern African Studies*, Vol. 5, No. 4, pp. 619-640.
- VERGNE C. (2011), « Essais sur les défaillances des marchés politiques et les élections dans les pays en développement : une contribution à la nouvelle économie politique », *thèse de doctorat Economies et Finances*, université d'Auvergne – Clermont-Ferrand I.



VERGNE C. (2009), "Democracy, Elections and Allocation of Public Expenditures in Developing Countries", *European Journal of Political Economy*, Vol. 25, No. 1, pp. 63-77, March.

VERME P. (2014), "Facts and Perceptions of Inequality", in VERME P., B. MILANOVIC, S. AL-SHAWARBY, S. EL TAWILA, M. GADALLAH et A. EL-MAJEEED, *Inside Inequality in the Arab Republic of Egypt: Facts and Perceptions across People, Time, and Space*, A World Bank Study.

VON HOLDT K. (2013), "South Africa: The Transition to Violent Democracy", *Review of African Political Economy*, Vol. 40, No. 138, pp. 589-604.

VREELAND J.R. (2008), "Political Institutions and Human Rights: Why Dictatorships Enter into the United Nations Convention Against Torture", *International Organization Foundation*, Vol. 62, No. 1, pp. 65-101.

WALTER B.F. (2004), "Does Conflict Beget Conflict? Explaining Recurring Civil War", *Journal of Peace Research*, Vol. 41, No. 3, pp. 371-388.



MACRODEV (Macroéconomie & Développement)

Cette collection a pour vocation de présenter les travaux menés par les économistes de l'AFD dans le champ de la macroéconomie du développement. Elle propose des analyses centrées sur un pays, sur une région ou sur des enjeux de nature macroéconomique liés aux processus de développement.

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directeur de la publication :

Rémy Rioux

Directeur de la rédaction :

Gaël Giraud

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél. : 33 (1) 53 44 31 31 – www.afd.fr

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018
ISSN : 2116-4363